

DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

Commune de **MONT**

---

# PLAN LOCAL D'URBANISME

---



## Diagnostic

Document provisoire  
Avril 2014

Parcourir les Territoires – ComEt Environnement – Pour une ville aimable

---

# SOMMAIRE

---

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION : LA COMMUNE DANS LE GRAND TERRITOIRE .....</b>	<b>5</b>
1.1. GRAND PAYSAGE (UNITES PAYSAGERES, RELIEF) .....	5
1.2. LE PARCELLAIRE AGRICOLE .....	7
1.3. ENVIRONNEMENT (LES GRANDS RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET CORRIDORS) .....	8
1.4. ECONOMIE ET HISTOIRE DU BASSIN INDUSTRIEL.....	9
1.5. ACCESSIBILITE DEPLACEMENTS (VOITURE, TRAIN, AVION) .....	10
1.6. LES GRANDS EQUIPEMENTS ET RESEAUX, LES SERVITUDES ET LES RISQUES (PPRT, PPRI, LIGNES ELECTRIQUES, GAZ, NUMERIQUE...) .....	11
1.7. SITUATION ADMINISTRATIVE ET INTERCOMMUNALITE .....	14
1.8. CARTE DE SYNTHESE DES ELEMENTS PAYSAGERS STRUCTURANTS : .....	16
<b>CHAPITRE 2 : DYNAMIQUES EN COURS.....</b>	<b>18</b>
2.1. POPULATION .....	19
2.2. PARC DE LOGEMENTS .....	21
2.3. CONSTRUCTION ET CONSOMMATION D'ESPACE.....	23
2.4. DISPONIBILITES FONCIERES .....	26
2.5. EMPLOI ET ACTIVITE .....	27
2.6. L'AGRICULTURE.....	28
2.7. LES EQUIPEMENTS ET RESEAUX.....	30
CONTRAINTES .....	31
<b>CHAPITRE 3 : PAYSAGE, PATRIMOINE, FONCTIONNEMENT URBAIN.....</b>	<b>34</b>
3.1. UNE ORGANISATION BATIE COMMUNE DANS LES VILLAGES DE VALLEE EN BEARN.....	35
3.2. L'ORGANISATION BATIE SUR LA RUE A TRAVERS DEUX FORMES URBAINES .....	38
3.3. L'HISTOIRE DE LA FORME URBAINE : .....	40
<b>CHAPITRE 4 : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>48</b>
4.1. LE GRAND TERRITOIRE .....	50
4.1.1. LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES.....	50
4.1.2. LES MILIEUX RECONNUS D'INTERET ECOLOGIQUE .....	52
4.1.3. LA BIODIVERSITE AUTOUR DU GAVE DE PAU .....	58
4.1.4. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE .....	60
4.1.5. RAPPEL SUR LES RISQUES .....	68
4.1.6. SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES .....	69
4.1.7. LES ACCES A LA NATURE.....	70
4.2. LA COMMUNE DE MONT .....	71

4.2.1.	LES MILIEUX RECONNUS D'INTERET ECOLOGIQUE .....	71
4.2.2.	LES AUTRES MILIEUX NATURELS DE LA COMMUNE .....	74
4.2.3.	LES DYNAMIQUES EN PLACE : EVOLUTION DU MILIEU NATUREL .....	76
<b><u>CONCLUSION.....</u></b>		<b>78</b>

---

# PRÉAMBULE

---

Ce document est constitué de différents éléments présentés au conseil municipal au cours de réunions de travail qui se sont tenues au cours du second semestre 2013.

Il s'inscrit dans la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, mené conjointement pour les communes de Abidos, Lacq-Audéjos, Labastide Cézéracs, Mont-Arance-Gouze-Lendresse et Urdes.

Cette élaboration conjointe permet de bénéficier d'un regard global sur le territoire en étudiant chaque commune en tant que telle mais aussi dans son environnement plus large : bassin versant, vallée, bassin industriel...

Ainsi le présent document contient pour chaque thématique plusieurs pages de présentation/analyse à l'échelle de l'ensemble de la vallée du Gave et donc à minima des cinq communes puis une analyse spécifique à l'échelle de la commune.

Ce document constitue le diagnostic du territoire à un instant « t », et sera amené à évoluer tout au long de la réflexion en fonction d'évolutions territoriales, d'investigations complémentaires voire d'évolutions réglementaires.

Ce document n'est pas le rapport de présentation du PLU, même si il en constitue la base.

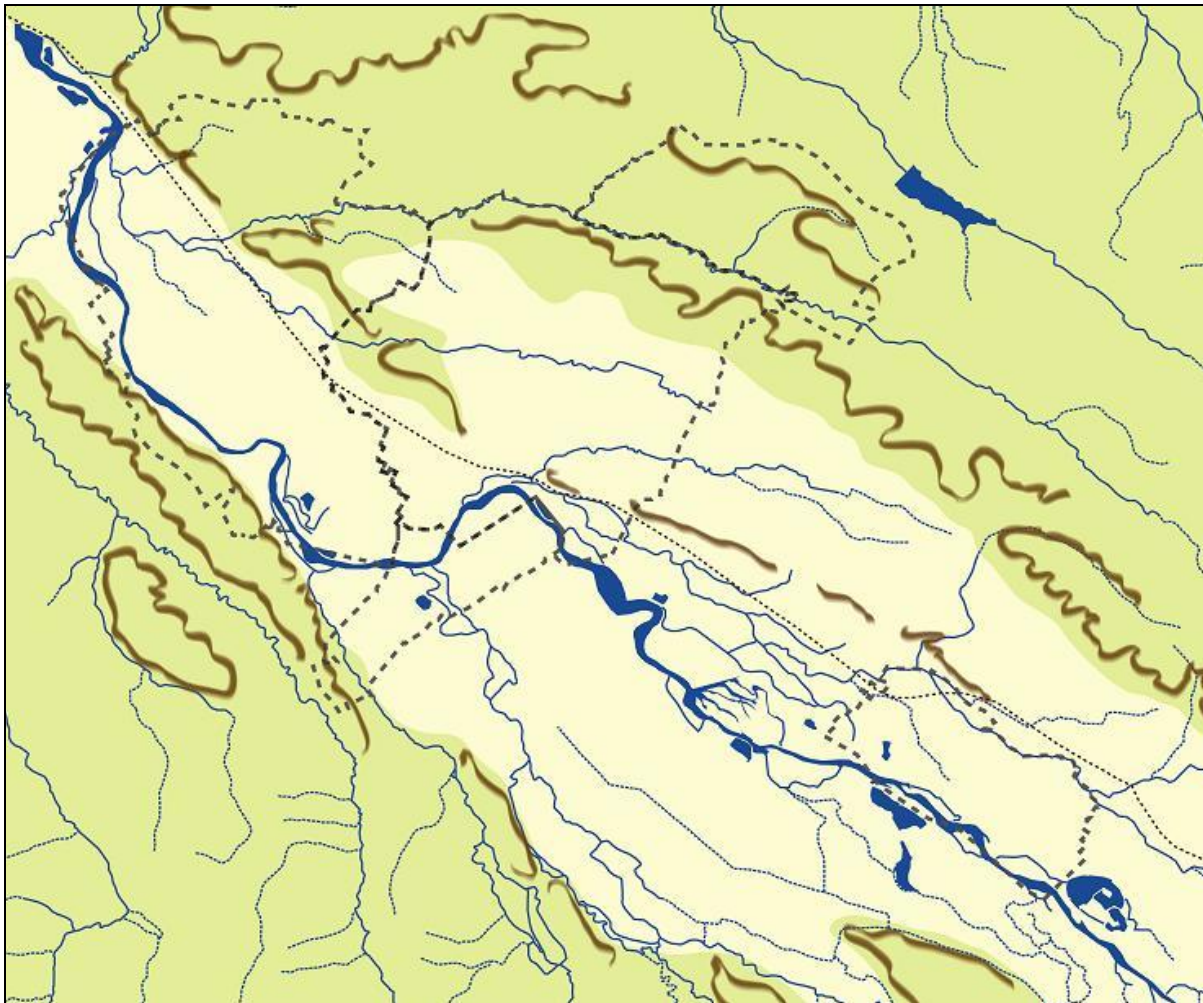
Les élus ainsi que les autres personnes susceptibles de lire ce document sont invités à faire connaître leurs remarques, amendements, compléments auprès du groupement en charge de l'élaboration du PLU. Les coordonnées sont en fin de document.

---

# INTRODUCTION : LA COMMUNE DANS LE GRAND TERRITOIRE

---

## 1.1. GRAND PAYSAGE (UNITES PAYSAGERES, RELIEF)

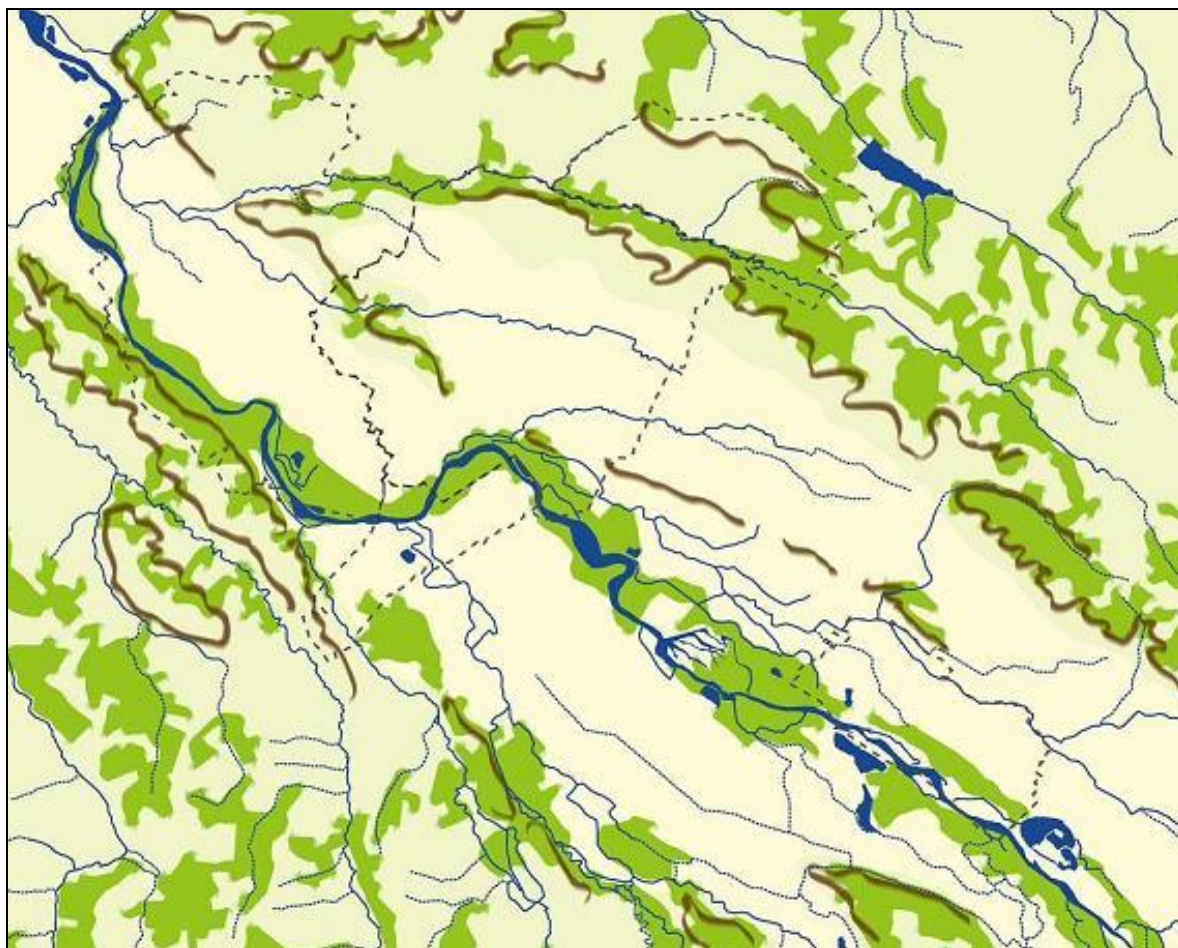


Le réseau hydrographique est structuré par la présence du gave de Pau dont les méandres constituent la principale ligne de force du territoire. La vallée du gave constitue le sillon principal de ce territoire, support des grandes implantations humaines liées à l'habitat, l'activité ou les infrastructures de déplacement.

La mise en avant des principales lignes de relief montre la présence de terrasses et de lignes de crêtes qui organisent le relief à l'échelle du grand territoire. Les limites entre la grande plaine du Gave et les coteaux sont généralement soulignées par des lignes de crête relativement marquées. Cette limite est notamment très perceptible au sud-ouest en limite des communes de Mont et Abidos, dans le prolongement de la crête de Lagor.

De même au nord ouest, Lacq, Urdes et une partie de Mont sont marqués par une première ligne de coteaux.

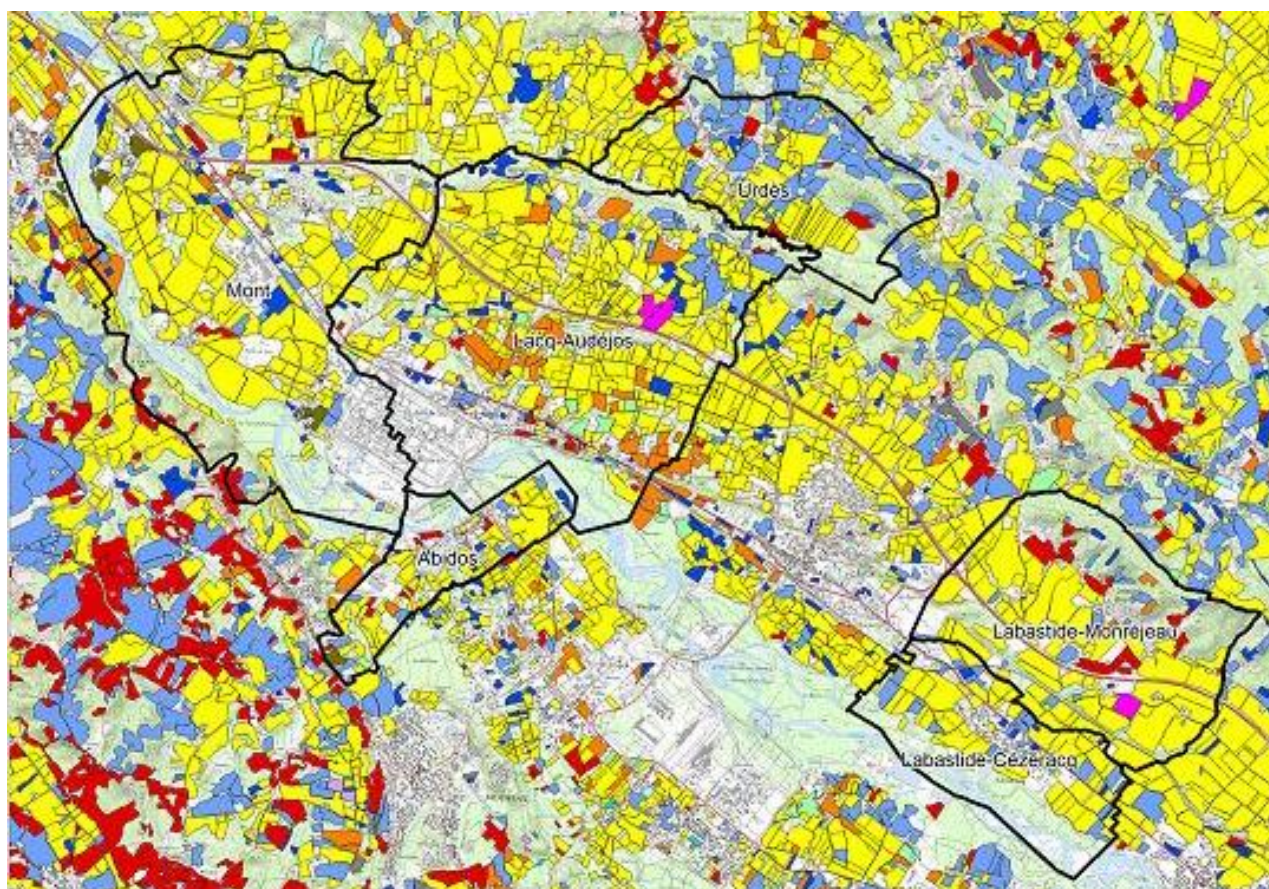
La large plaine du Gave offre à la fois des vues lointaines, un terroir propice à l'agriculture et un espace favorable à l'implantation d'activités, d'habitat et d'infrastructures. Cette plaine cumule donc les enjeux d'habitat, de préservation de l'agriculture, de développement de l'activité économique...



Les principales structures végétales du territoire sont directement liées à la présence des éléments naturels principaux du territoire : le Gave et les coteaux.

- Le gave est accompagné par un cordon boisé et largeur inégale mais souvent d'une épaisseur de 200 à 400m. Ce boisement est discontinu et ne concerne souvent qu'une seule rive du fleuve. Sa présence permet toutefois de lire la présence du Gave dans le grand paysage dès que les vues lointaines sont possibles.
- Les reliefs du territoire sont presque systématiquement boisés. La pente et l'orientation du versant étant déterminants pour l'activité agricole, les espaces les moins favorables ont été laissés à la forêt. Cette répartition amène une certaine linéarité aux boisements qui s'étirent le long des versants et de certains cours d'eau. Les boisements du territoire sont morcelés et directement liés à la topographie et au réseau hydrographique.

## 1.2. LE PARCELLAIRE AGRICOLE



La carte des parcelles agricoles permet de confirmer l'importance de l'activité agricole sur le territoire.

La plaine du Gave est très largement dédiée l'agriculture intensive (majoritairement culture de maïs), en grande partie irriguée.

Les prairies permanentes et temporaires sont globalement marginales à l'exception de la commune d'Urdes, située dans les coteaux, elle est sur un terroir où l'élevage a une importance plus grande.

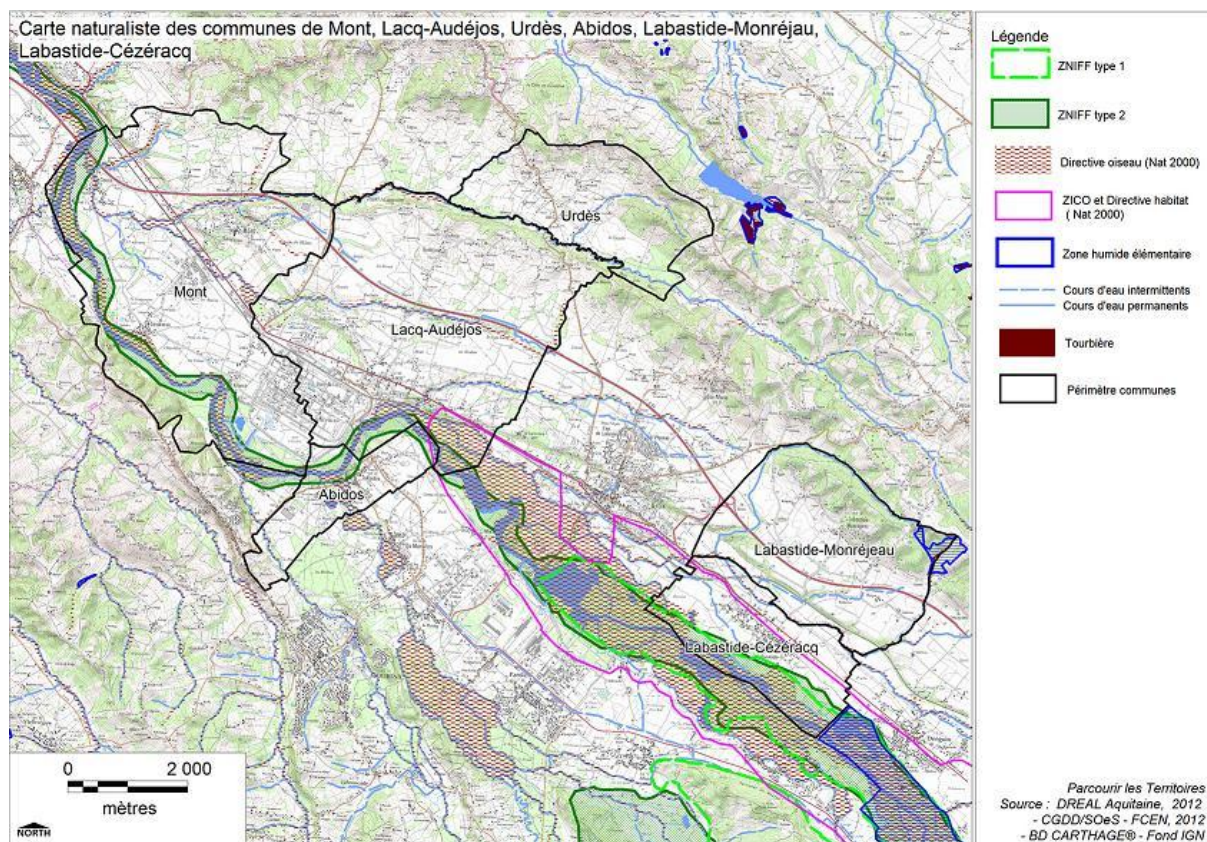
Une rapide lecture du parcellaire permet de voir que la plupart des terres de la plaine ont fait l'objet d'un remembrement, notamment aux abords de l'autoroute et dans la plaine de Arance, Lendresse, Gouze.

Les espaces non occupés par l'agriculture sont de trois ordres :

- Espaces urbanisés pour l'habitat
- Espaces dédiés à l'activité industrielle
- Espaces naturels/boisés.



### 1.3. ENVIRONNEMENT (LES GRANDS RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET CORRIDORS)



Les reconnaissances naturalistes du territoire sont très largement liées au Gave et à ses affluents. Le Gave de Pau fait ainsi l'objet d'une reconnaissance en tant que ZNIEFF et d'une protection au titre des directives Oiseau et Habitat.

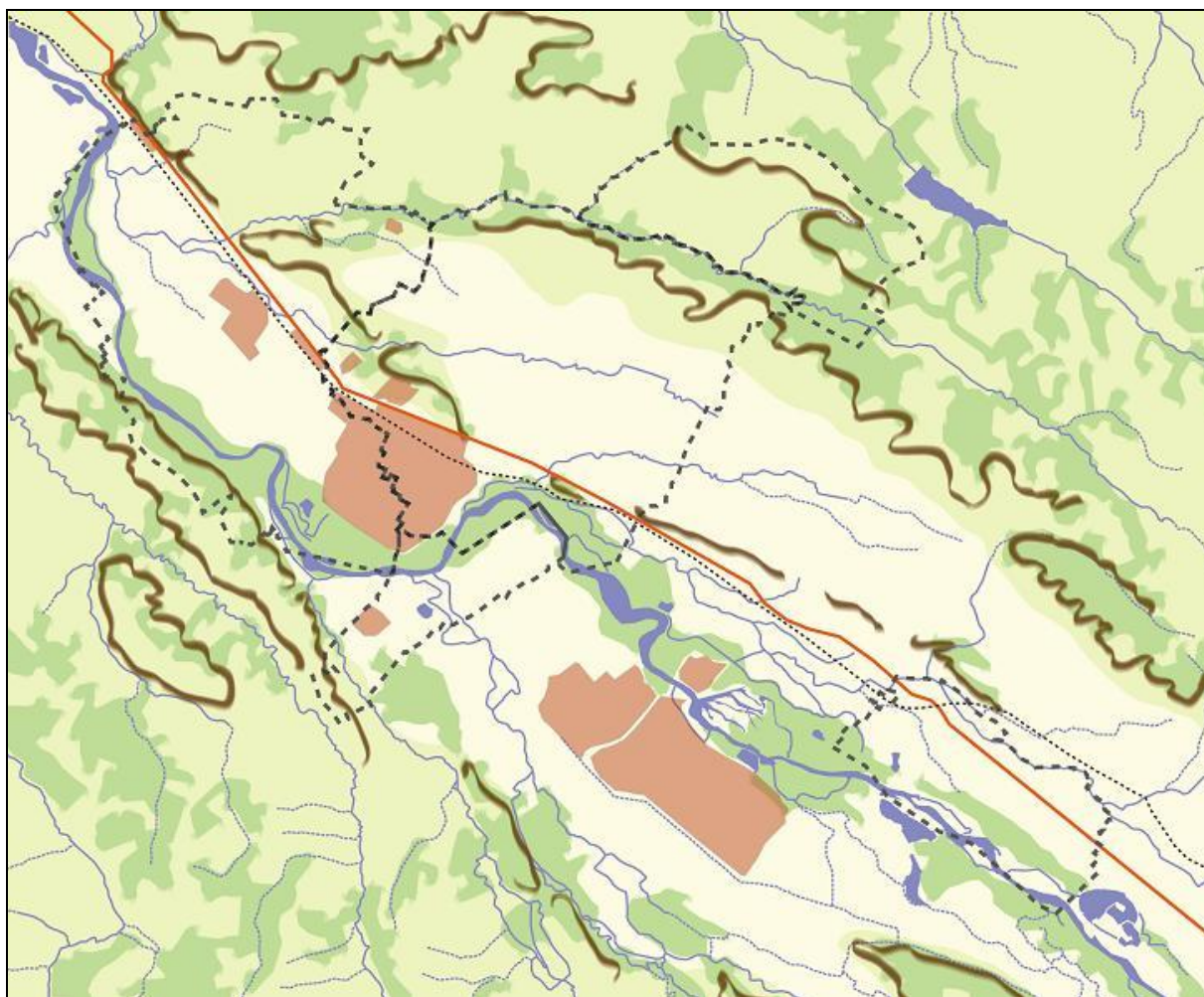
Pour autant le Document d'Objectifs (DOCOB) qui doit fixer les règles dans la zone Natura 2000, n'en est qu'à la phase de démarrage.

Les parties du territoire situées à distance du Gave ne font à ce jour pas l'objet de reconnaissances naturalistes. Pour autant ces espaces (Urdès, Audéjos...) ne sont pas dénués d'intérêt écologique.

L'étude de l'état initial de l'environnement permet de mettre en avant les valeurs environnementales et les sensibilités ou fragilités observées sur le terrain.



## 1.4. ECONOMIE ET HISTOIRE DU BASSIN INDUSTRIEL



La plaine du Gave est fortement marquée par les sites industriels qui s'y sont développés depuis un demi siècle environ.

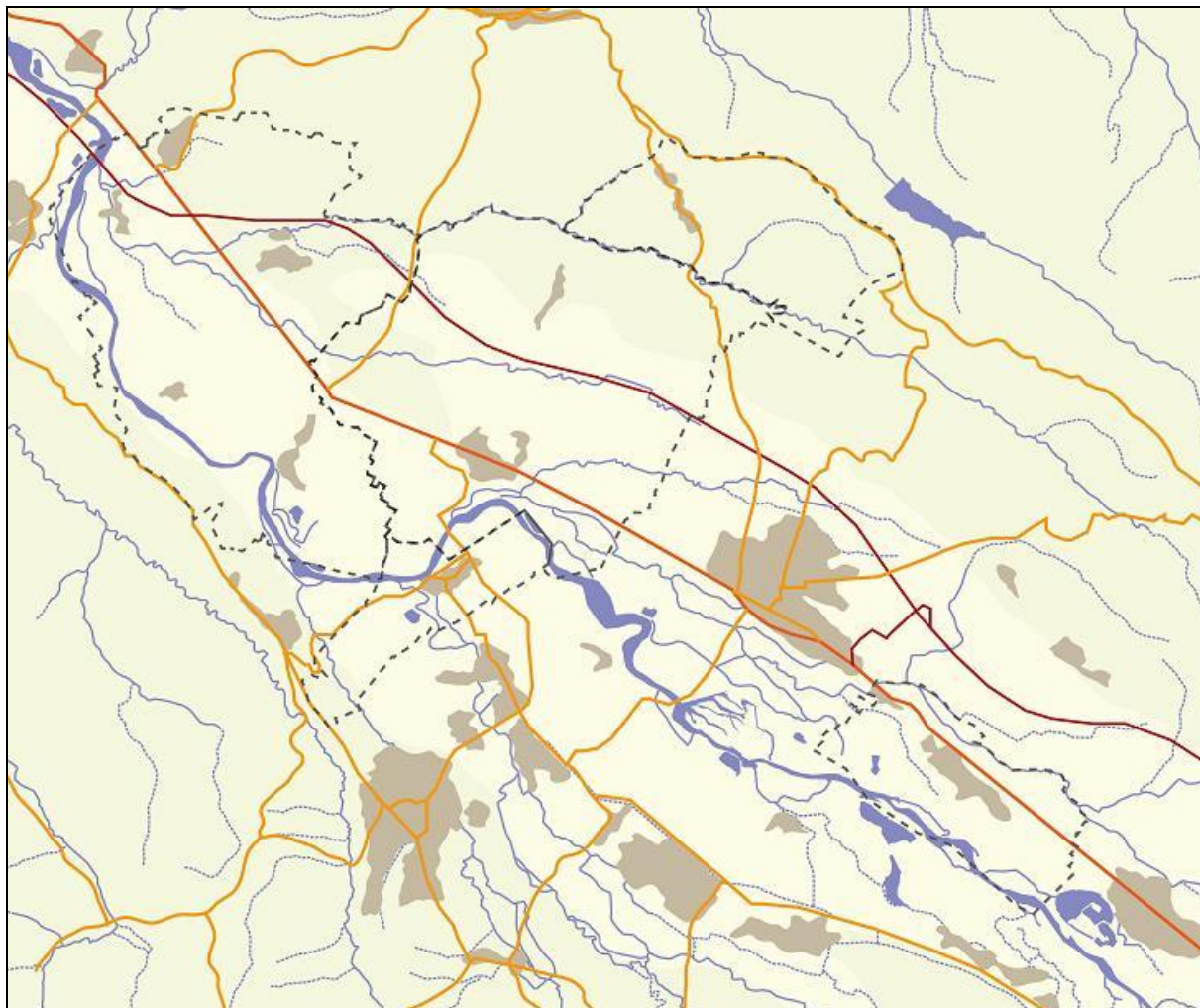
Lacq et Mont de manière très forte, Abidos de façon plus marginale sont directement concernés par la vie de ces sites industriels.

Les sites les plus anciens constituent des grandes zones implantées aux abords directs du Gave et en lien avec les voies de communication principales.

Plusieurs sites industriels plus récents et légèrement à l'écart des sites d'origine (Abidos et Mont), une tendance qui pourrait se poursuivre ?

Au-delà de ces sites industriels, le territoire est également le support de zones d'activités ou commerciales existantes ou projetées et qui contribuent au dynamisme économique du territoire (Eurolacq 2 par exemple).

## 1.5. ACCESSIBILITE DEPLACEMENTS (VOITURE, TRAIN, AVION)



La Route départementale RD 817, qui est une ancienne route royale longe le Gave et constitue la principale voie à partir de laquelle le réseau secondaire s'articule.

Certains villages se sont développés en lien avec la Rd ou dans sa proximité immédiate (Lacq, Labastide Cézeracq, Artix), mais la majorité sont situés en retrait ; soit dans la plaine soit sur des promontoires.

Le réseau secondaire permet de relier les principaux pôles d'habitat et de services du territoire (Mourenx, Artix, Arthez de Béarn) en passant par les villages de Urdes, Abidos...).

La Gave constitue un obstacle important et ne peut être traversé qu'en deux points :

- Abidos (vers le site industriel)
- Artix-Mourenx

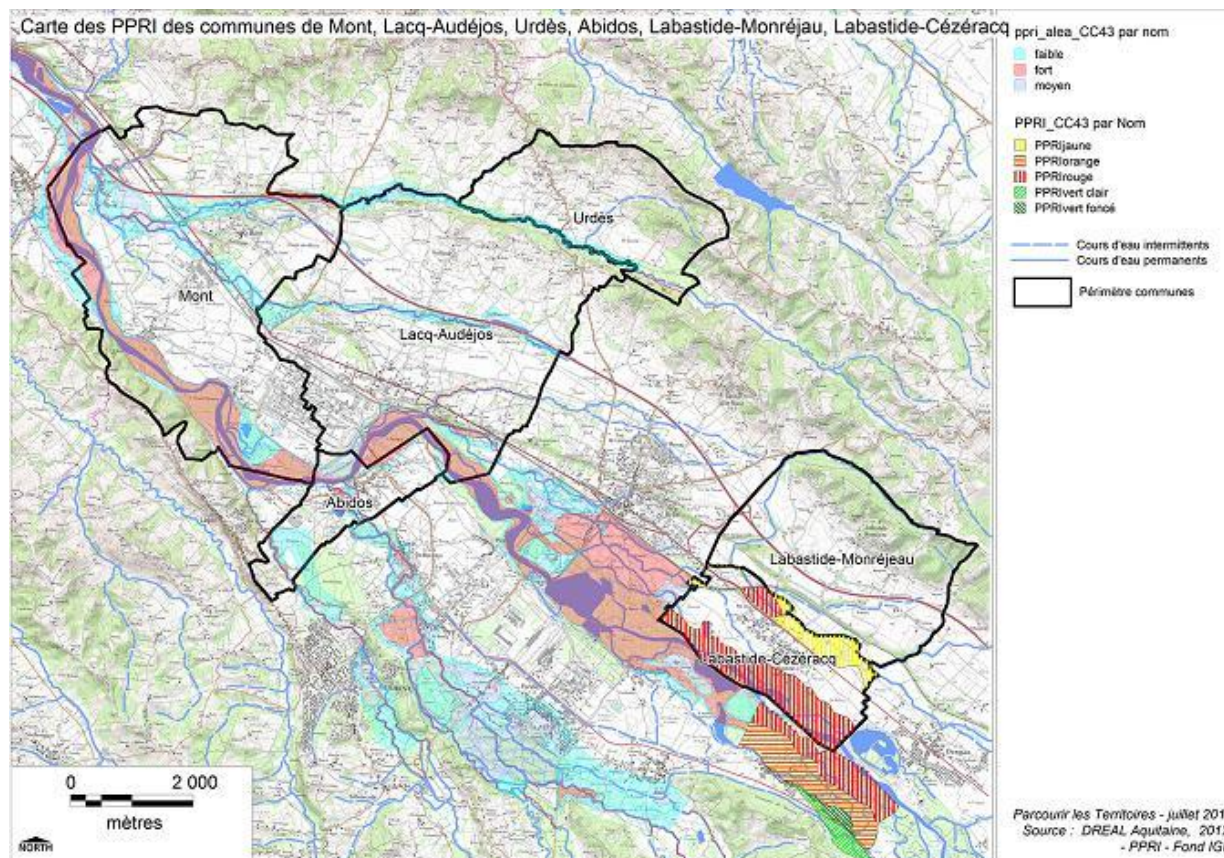
La voie SNCF qui relie Pau à Bayonne dessert le territoire de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez via les gares d'Artix et d'Orthez.

La gare d'Artix est desservie par une vingtaine de trains par jour majoritairement dans le sens Bayonne vers Pau.

La gare de Pau est desservie en environ vingt minutes depuis Artix, ce qui permet les migrations pendulaires.

## 1.6. LES GRANDS EQUIPEMENTS ET RESEAUX, LES SERVITUDES ET LES RISQUES (PPRT, PPRI, LIGNES ELECTRIQUES, GAZ, NUMERIQUE...)

### Le risque d'inondation



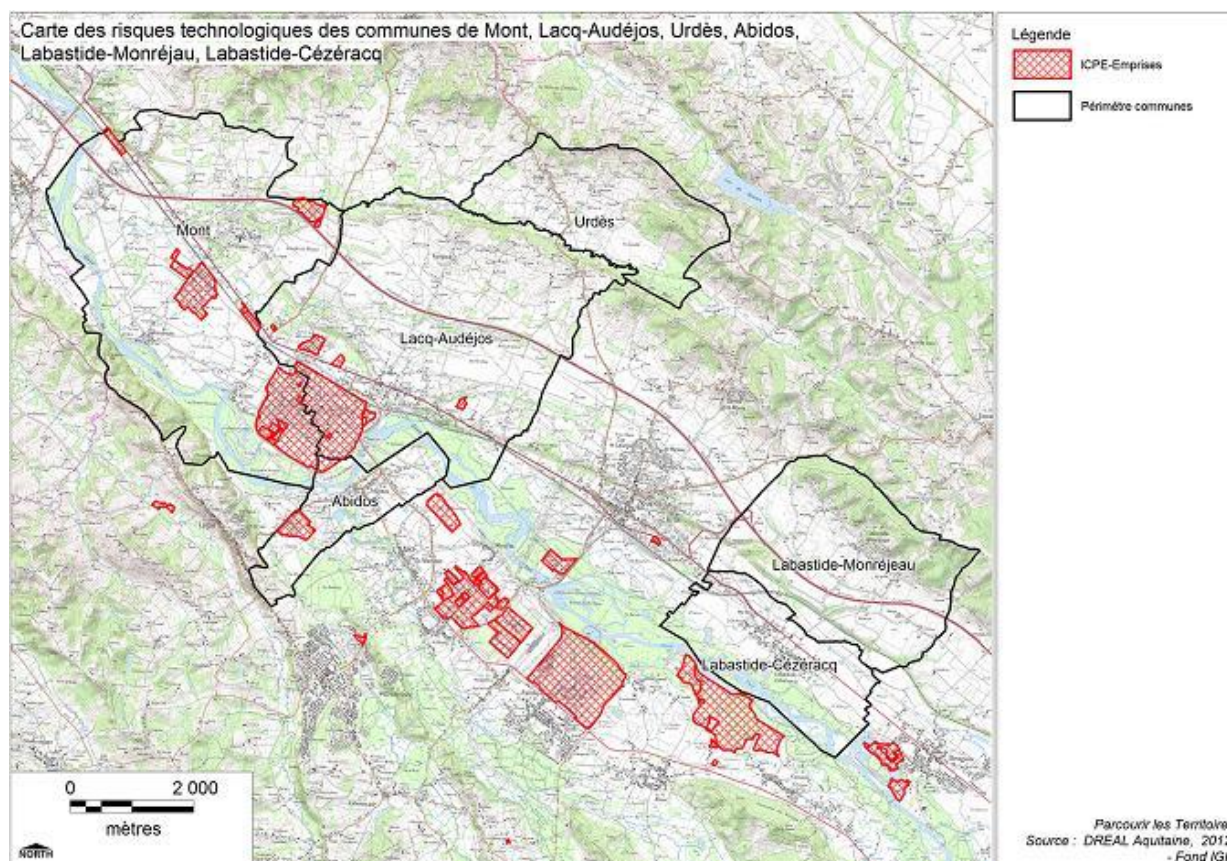
Le caractère inondable du Gave de Pau est reconnu et cartographié (aléa faible, moyen ou fort) pour les communes de Abidos, Mont, Lacq et Urde (cf plan ci-dessus)

Un Plan de Prévention des Risques Inondations du Gave de Pau et de ses affluents est en cours de finalisation pour les communes de Lacq Audéjos, Mont et Abidos. Ce document soumis a délibération des conseils municipaux (Avril 2014) définit des zonages qui s'imposent aux documents d'urbanisme et donc aux PLU.

Le PPRI sera annexé au PLU, et devra être pris en compte dans la définition des zones constructibles et des règlements liés.

La commune de Labastide Cézéracq dispose elle d'ores et déjà d'un PPRI opposable qui précise le risque d'inondation à prendre en compte de manière réglementaire.

## Le risque technologiques – Les ICPE



Les ensembles concernés par les risques technologiques sont très présents sur l'ensemble de la plaine du Gave, aussi bien en rive droite qu'en rive gauche.

La ressource gazière, la présence du Gave et l'énergie hydrolienne qui en est issue, la très bonne desserte en terme de voies de communication (routière et ferrée) ont constitué un contexte très exceptionnel, qui a permis une industrialisation rapide et massive de ce territoire.

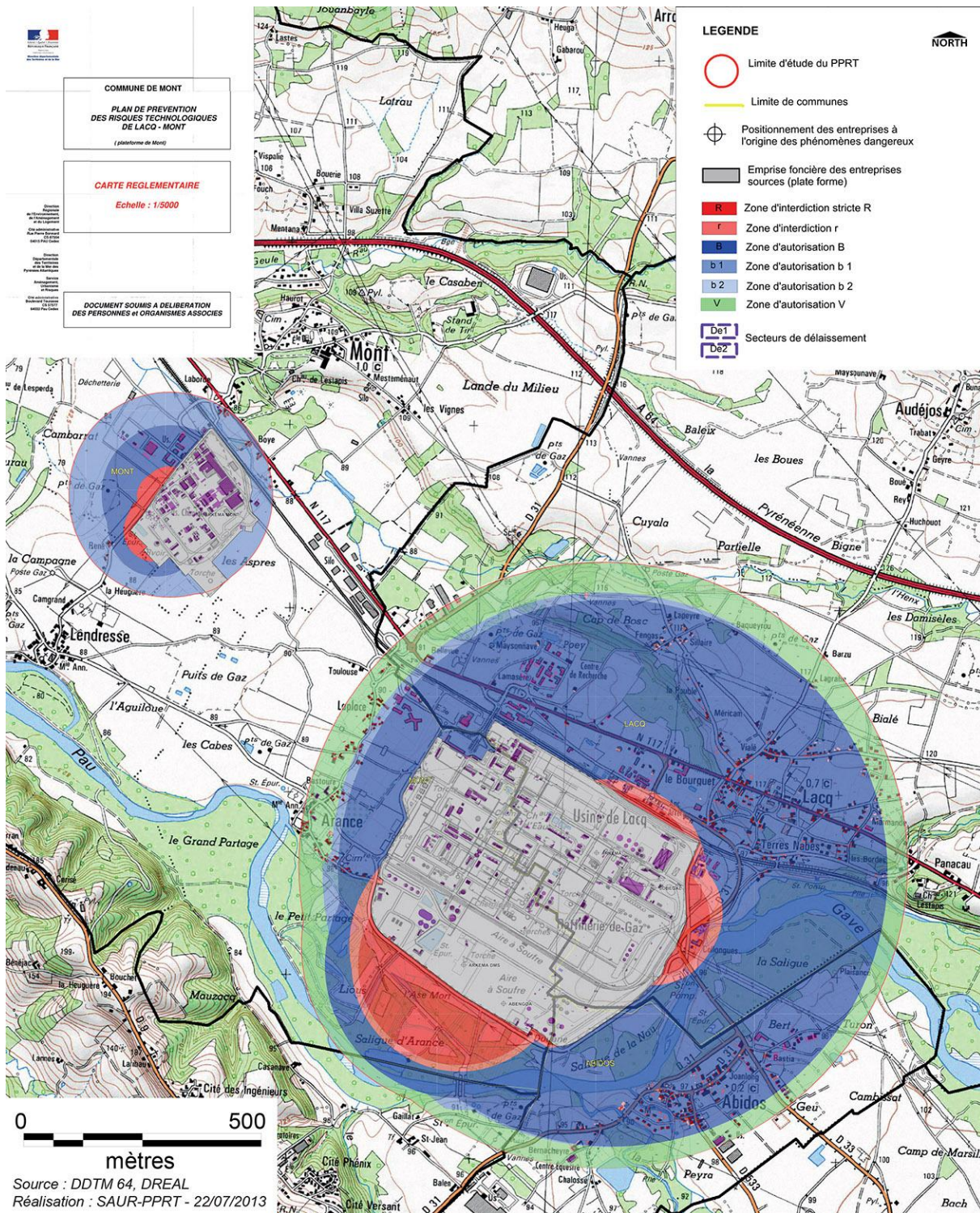
Aujourd'hui, les ressources gazières du territoire diminuent mais l'industrialisation se poursuit en utilisant les infrastructures existantes et le savoir faire local.

La communauté de communes a une politique très volontariste en terme de développement économique et met en place les outils d'un développement dynamique (création de nouvelles zones d'activité...).

Les communes de Lacq et de Mont, et plus récemment de Abidos constituent l'épicentre du bassin industriel de Lacq et cumulent à ce titre l'ensemble des contraintes mais aussi des avantages liées à la présence des sites industriels.

Les communes de Labastide Cézeracq et de Urdès bénéficient du dynamisme économique et de l'attractivité globale du territoire sans accueillir directement dans leurs limites de site industriel majeur.

# Le risque technologiques – Le projet de PPRT



Le PPRT en cours de finalisation concerne deux sites industriels et trois communes (Mont, Lacq et Abidos).

Les effets sont importants pour les zones urbaines d'Abidos, Lacq et Arance dont le développement ne pourra être que très limité pour les parties incluses dans la zone d'autorisation B (bleue). Une analyse du foncier urbanisable pour chaque ensemble urbanisé permettra de déterminer le développement potentiel de chacun de ces ensembles.





Source : Communauté de communes Lacq-Orthez

La communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a été créé par la **fusion des communautés de communes de Lacq et d'Orthez et la commune de Bellocq**.  
**En janvier 2011, les communautés de communes de Lacq, de Lagor et de Monein** avaient également fusionnées.

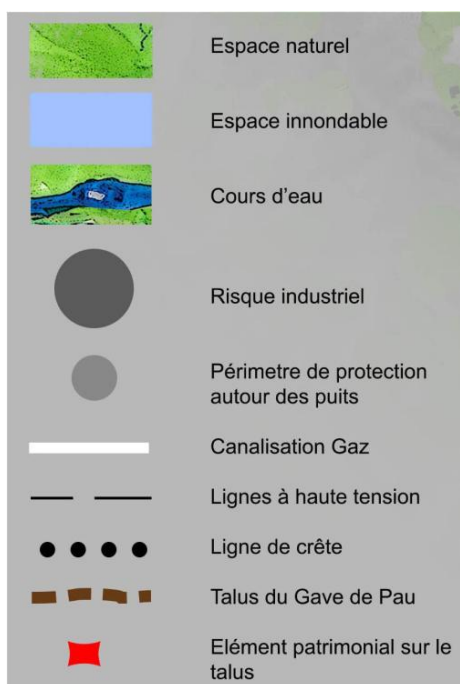
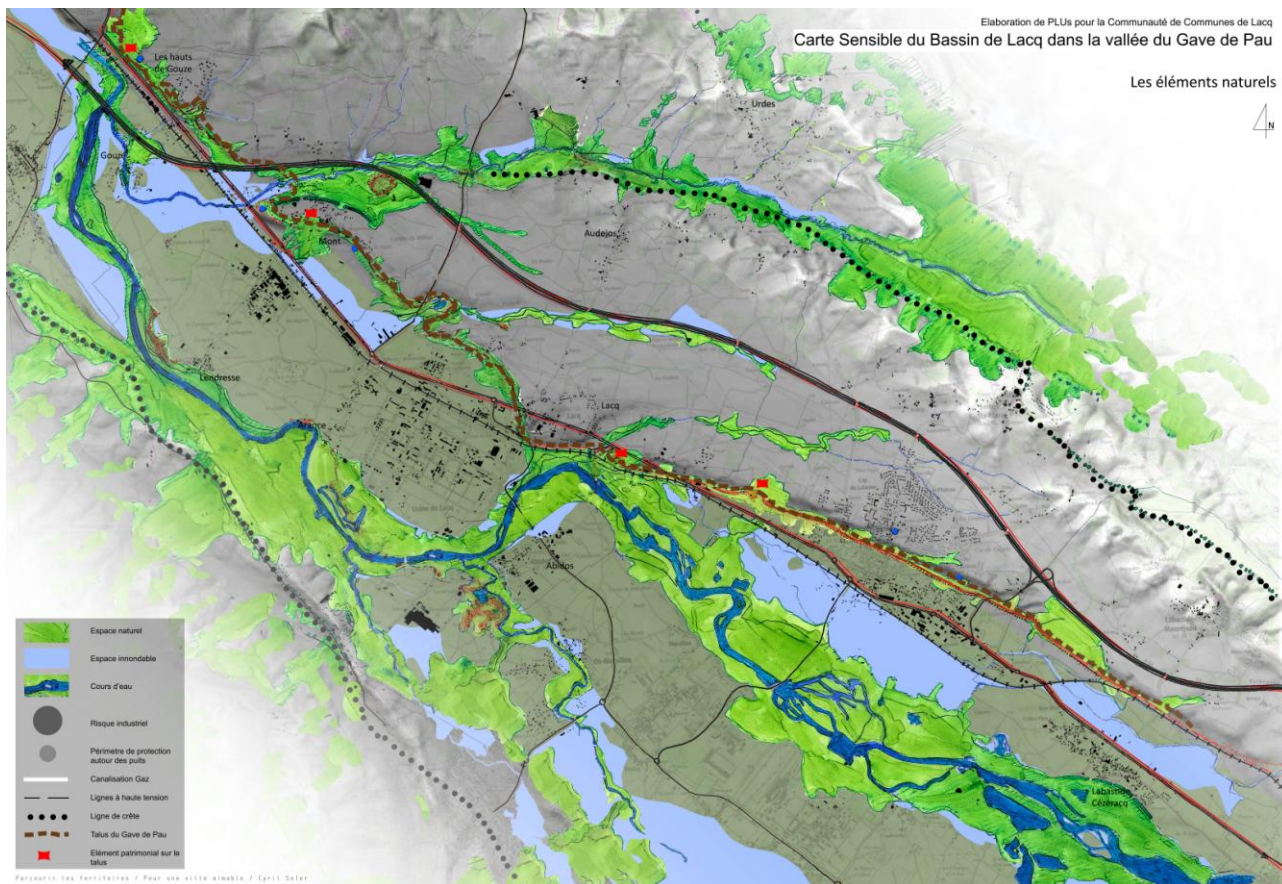
La CCLO comprend **61 communes** rurales et industrielles, regroupe **55 000 habitants** et s'étend sur une surface de **750 km<sup>2</sup>**. (source : <http://www.cc-lacqorthez.fr>)

Le territoire de la communauté de communes représente environ 25% de la richesse de l'ensemble du département (mais seulement 8% de la population).

La communauté de communes exerce un grand nombre de compétences :

- Obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique)
- Optionnelles (Mise en valeur de l'environnement et soutien à la maîtrise de l'énergie, politique du logement et du cadre de vie, voirie communautaire, construction et gestion des équipements culturels, Action sociale)
- Supplémentaires (TAD, aménagement numérique du territoire, écoles de musique, aide aux devoirs...)

## 1.8. CARTE DE SYNTHESE DES ELEMENTS PAYSAGERS STRUCTURANTS :



L'ensemble du territoire des cinq communes est caractérisé par la présence du Gave qui organise la topographie du territoire.

La plaine du gave est limitée par les terrasses qui sont nettement visibles sur le terrain car généralement boisées. Au sud le coteau de Lagor, qui constitue la limite sud de Mont et d'Abidos borde directement la gave au niveau du site industriel.

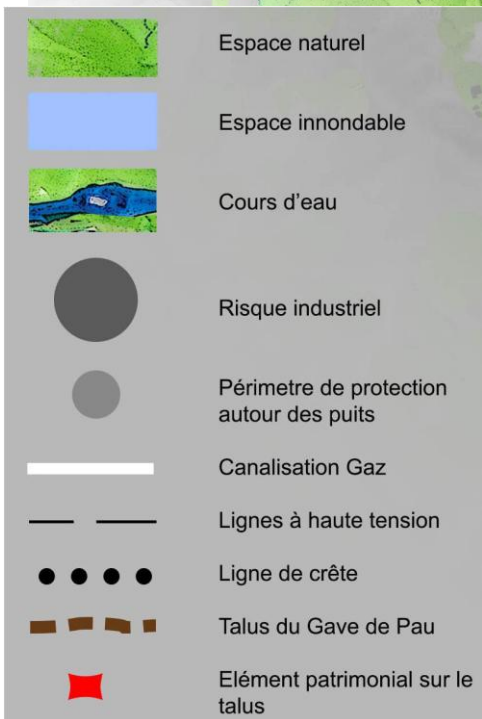
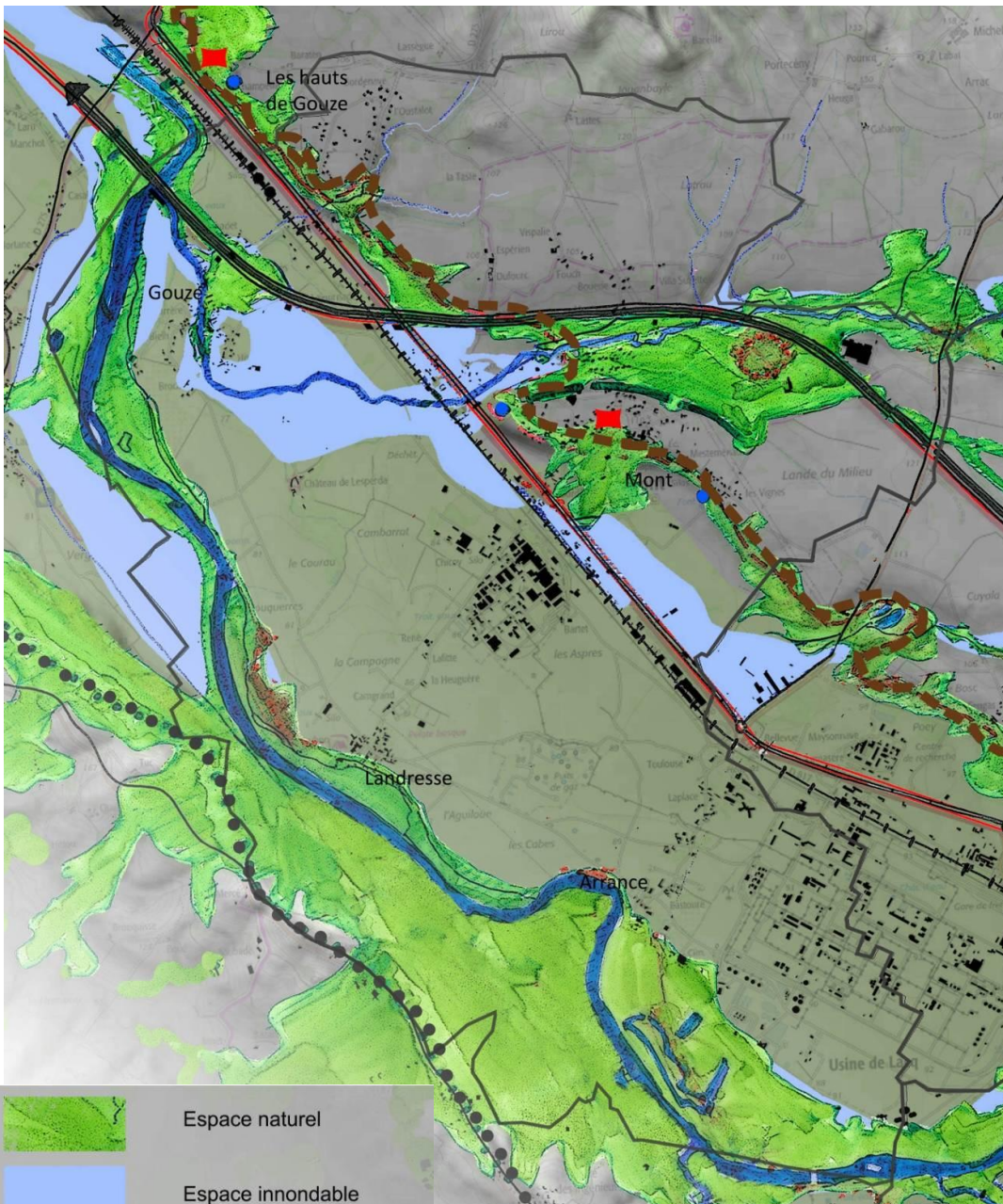
Au nord, il est le site d'implantation de Lacq, et de Mont, ainsi que de plusieurs châteaux.

Cette plaine va en se rétrécissant de l'amont à l'aval : très large à la hauteur de Labastide Cézeracq, la vallée se resserre nettement au niveau du village de Gouze.

Ce resserrement est souligné par la confluence de plusieurs cours d'eau en rive droite qui convergent également au niveau de Gouze générant d'importantes zones inondables.

Au-delà de ce talus du gave de Pau qui cadre la plaine, un secteur de coteaux plus ou moins marqués au nord comme au sud. Audéjos et Urdes s'inscrivent dans ces paysages doux de collines en retrait de la plaine industrielle. Le changement topographique s'accompagne d'une évolution de l'agriculture (élevage plus présent) et d'une manière générale d'une ambiance plus champêtre et moins industrielle.





La commune de Mont est partagée entre deux espaces géographiques distincts aux caractéristiques très différentes :

- La plaine du Gave de Pau où prennent place les hameaux de Arrance, Lendresse et Gouze. C'est également le site d'implantation des sites industriels majeurs du secteur. Cette plaine principalement dédiée à l'agriculture est bordée d'une part par la ripisylve du gave de Pau et d'autre part par la première terrasse de ce dernier. La plaine est également au niveau de Gouze un secteur au caractère inondable marqué. Le pied de cette terrasse concentre un certain nombre d'enjeux, c'est en effet le site d'implantation de la RN817, mais aussi la localisation de zones inondables.
- Le secteur des coteaux auquel on accède après avoir franchi la terrasse, propose des paysages plus variés principalement agricoles. Mont est implanté en limite de cette terrasse en situation de balcon sur la vallée.

---

# Chapitre 2 : **DYNAMIQUES EN COURS**

---

## 2.1. POPULATION

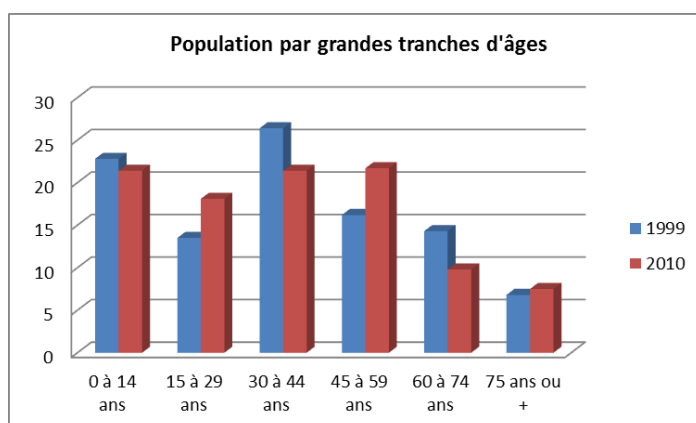
	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Population	821	729	728	818	838	1025
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	45.0	40.0	39.9	44.8	45.9	56.2

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments, RP1999 et RP2010 exploitations principales

Après une baisse entre 1968 et 1975, la population a régulièrement augmenté. La dernière période intercensitaire a représenté une croissance particulièrement forte : +22,3%, nettement au dessus de la dynamique moyenne de la communauté de communes.

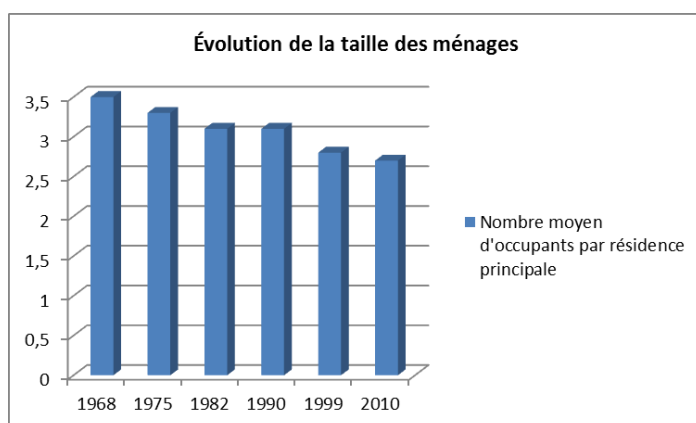
(+5,63% pour la communauté de communes sur la même période)

La croissance de la population pour la dernière décennie (+1,8% par an) est principalement due à des apports de nouveaux habitants (+1,4%). Le solde naturel de la population est égal à +0,5%.



La répartition de la population par tranche d'âge ne montre pas de rajeunissement de la population.

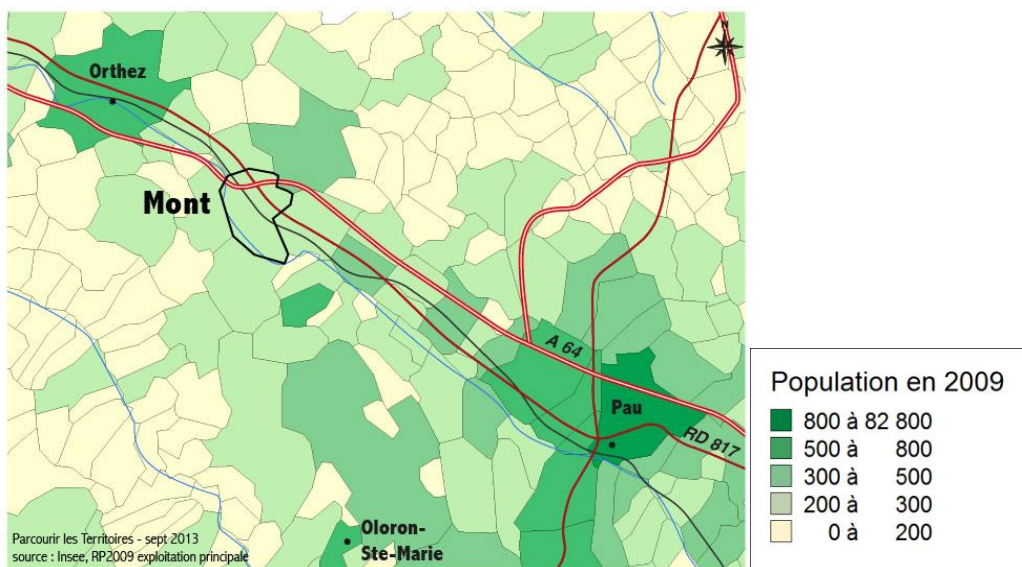
Un creux est constaté pour les 15-29 ans lié au départ des jeunes et notamment des étudiants.



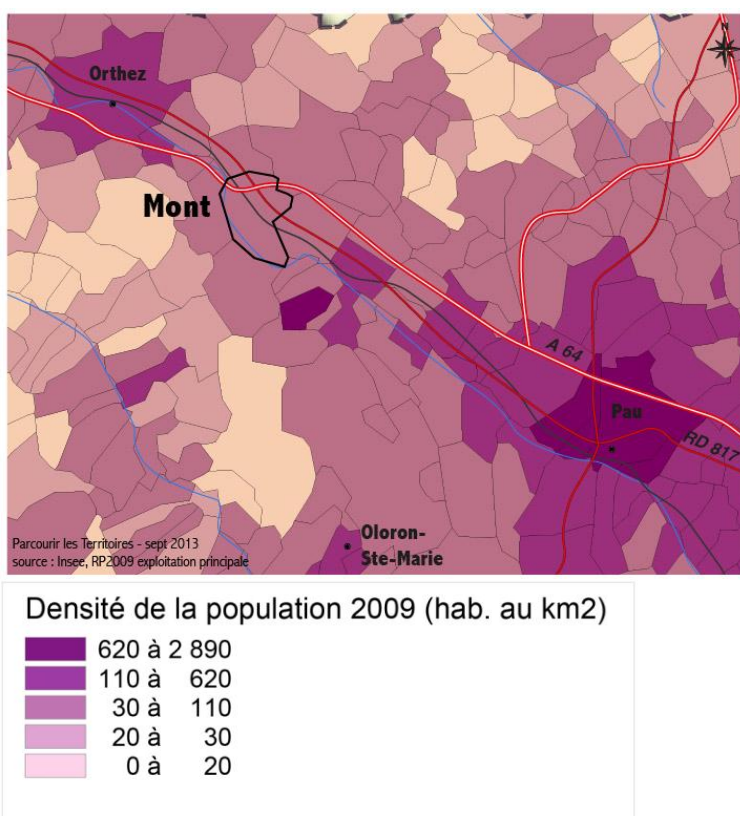
La taille moyenne des ménages baisse globalement depuis 1975 tout en restant relativement élevé (arrive de familles avec des enfants).

Ce chiffre est légèrement supérieur à celui constaté à l'échelle de l'ensemble de la communauté de communes (inférieur à 2.5).

Cette baisse induit des besoins en logements même si la population était en situation de stagnation.



A l'échelle du grand territoire la commune de Mont se situe dans la moyenne des communes de la vallée du Gave. Cet ensemble de communes relativement homogènes d'un point de vue démographique s'étire entre Pau et Orthez le long de cette vallée desservie par divers axes de communication majeurs.



Le constat est similaire pour la densité, en effet, l'agglomération Paloise semble s'étirer le long de la RN jusqu'à Orthez, Mont se situe au cœur de cet espace intersticiel soumis aux influences des pôles voisins.

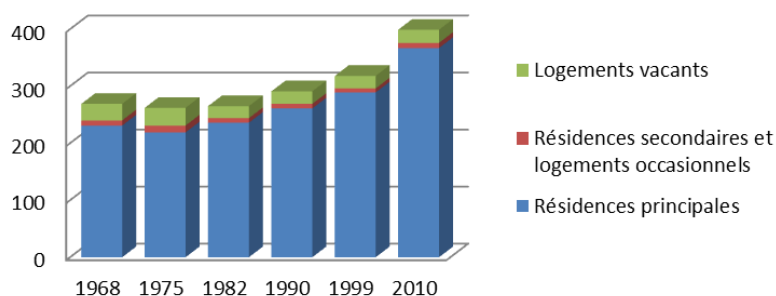
## 2.2. PARC DE LOGEMENTS

Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2010
<b>Ensemble</b>	269	262	265	291	318	399
Résidences principales	231	219	236	261	289	367
Résidences secondaires et logements occasionnels	9	12	8	8	7	9
Logements vacants	29	31	21	22	22	23

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements, RP1999 et RP2010 exploitations principales

Évolution du nombre de logements par catégorie



Catégories et types de logements

	1999	%	2010	%
<b>Ensemble</b>	318	100.0	399	100.0
Résidences principales	289	90.9	367	91.9
Résidences secondaires et logements occasionnels	7	2.2	9	2.4
Logements vacants	22	6.9	23	5.7
Maisons	301	94.7	379	95.1
Appartements	12	3.8	15	3.6

Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales

### Nombre de logements :

Le parc de l'ensemble des logements est en augmentation depuis 1975 .

Ce rythme tend à s'accélérer depuis 1990 :

- 90-99 : +9% (com com : +6,41%)
- 99-2010 : +25% (com com : +14,6%)

Aujourd'hui le parc de logements est très largement constitué de résidences principales (92%), les résidences secondaires étant quasiment négligeables (et en nette baisse).

Le parc de logements vacants représente 5,7% de l'ensemble, ce qui est faible et majoritairement lié à des situations particulières (successions, indivisions...). Le nombre de logements vacants est en baisse au cours des années alors que le parc global de logements augmente (ce qui montre une tension du marché de l'immobilier).

Les possibilités d'accueil de nouveaux arrivants se traduisent principalement par de la construction neuve.  
De manière classique pour des territoires ruraux, la maison individuelle en propriété est très dominante sur la commune.

## 2.3. CONSTRUCTION ET CONSOMMATION D'ESPACE

données		Nombre de logements autorisés individuels purs	Nombre de logements autorisés individuels groupés	Nombre de logements autorisés collectifs	Nombre de logements autorisés en résidence	Total nombre de logements
64 - Mont	2003	7	3	0	0	10
	2004	9	0	0	0	9
	2005	7	0	0	0	7
	2006	11	0	0	0	11
	2007	9	0	0	0	9
	2008	9	0	0	0	9
	2009	6	0	0	0	6
	2010	13	0	0	0	13
	2011	11	3	0	0	14
	2012	15	6	0	0	21
<b>Total</b>		<b>97</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>109</b>

### Logements autorisés :

En dix ans soit entre 2003 et 2012, 109 logements ont été autorisés sur la commune.

Ce dynamisme s'est développé dans un contexte de forte contrainte sur une partie du territoire, ce qui engendre une concentration de la construction sur les secteurs les moins contraints.

Les logements autorisés sont à 90% des logements individuels purs. Aucun logement collectif n'a été réalisé.

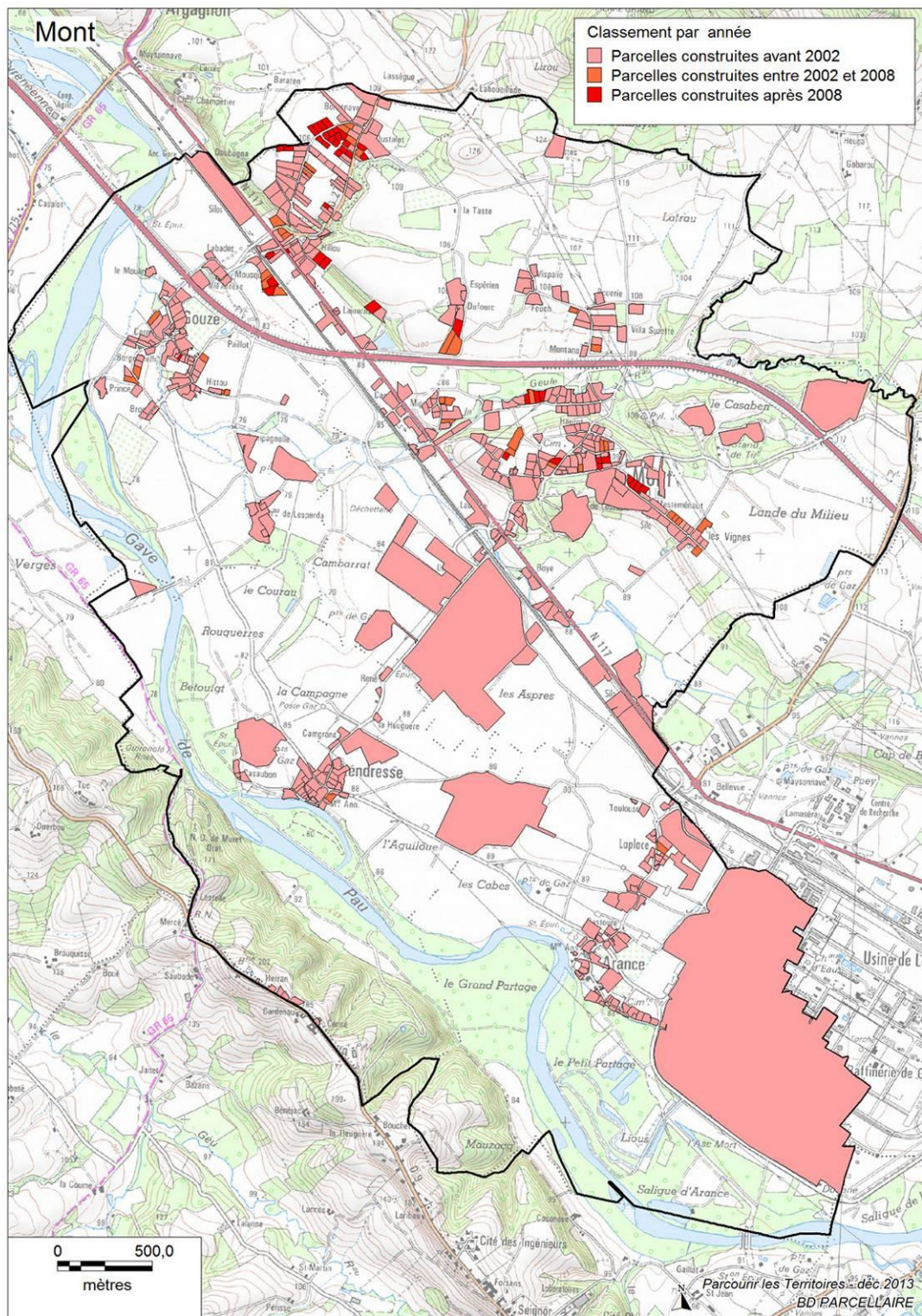
Mont	ha	m <sup>2</sup>	nb objet	taille moyenne
Habitat	91,5	914 721	459	1992,9
Industrie	885,6	855 914	36	23775,4
Agricole	6,9	69086,2	20,0	3454,3
Equipement et commerce	10,1	101267,0	18,0	5625,9
<b>Total</b>	<b>994,1</b>	<b>1940987,7</b>	<b>533,0</b>	
<b>Détails habitat</b>				
Parcelles construites avant 2002	78,1	780 717	378	2065,4
Parcelles construites entre 2002 et 2008	7,1	71 129	37	1922,4
Parcelles construites entre 2008 et 2012	6,3	62 875	44	1429,0
<b>Total</b>	<b>91,5</b>	<b>914720,8</b>	<b>459,0</b>	

### Consommation d'espace liée à l'habitat:

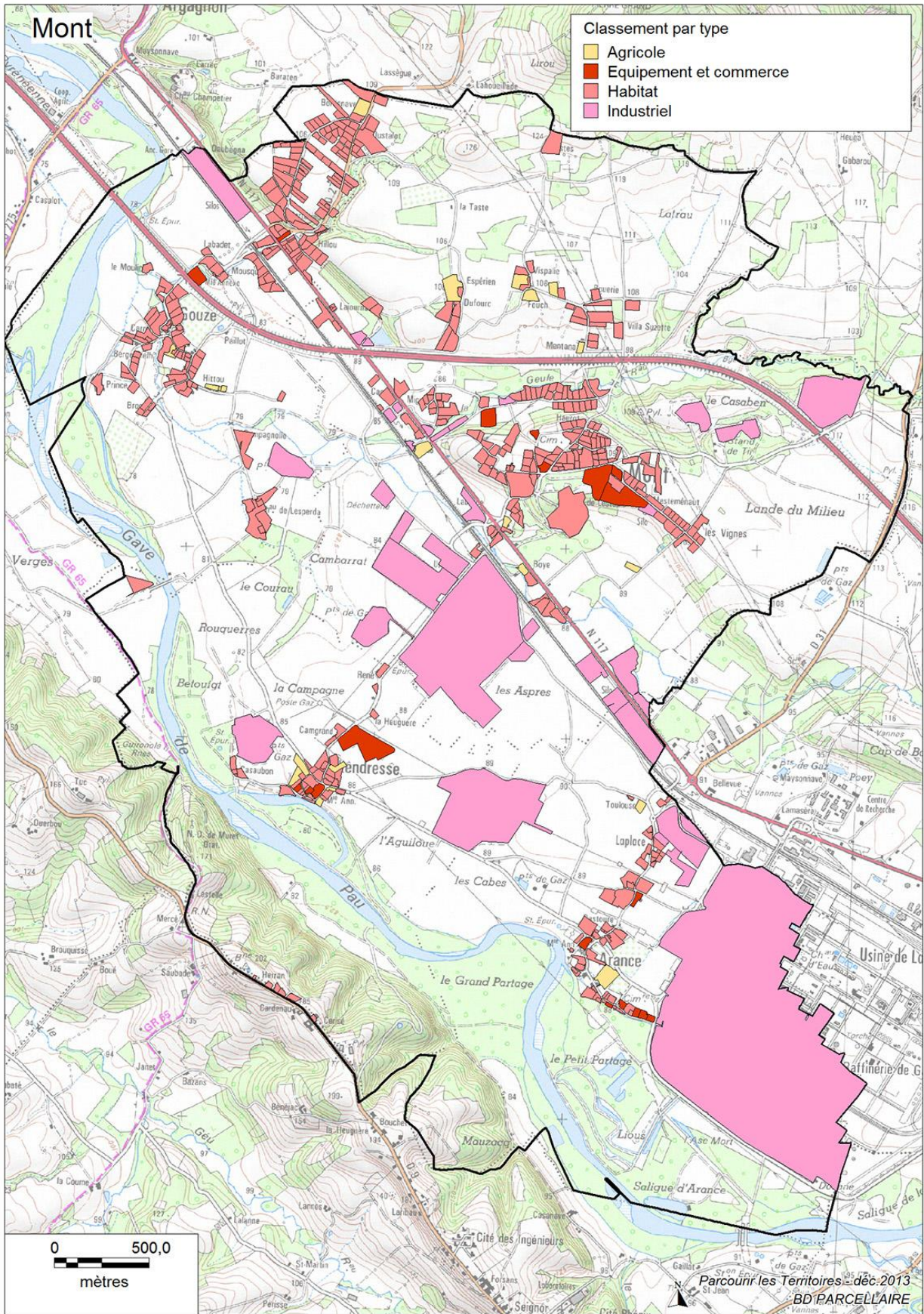
En 2012 994 ha de la commune sont considérés comme urbanisés dont 91,5ha pour l'habitat (source : photo aérienne)

Entre 2002 et 2012, 13,4 ha ont été urbanisés, sur des parcelles dont la taille moyenne diminue régulièrement.

Les dernières constructions l'ont été sur des parcelles d'une taille moyenne de moins de 1500m<sup>2</sup> alors qu'elles étaient à plus de 2000m<sup>2</sup> avant 2000.







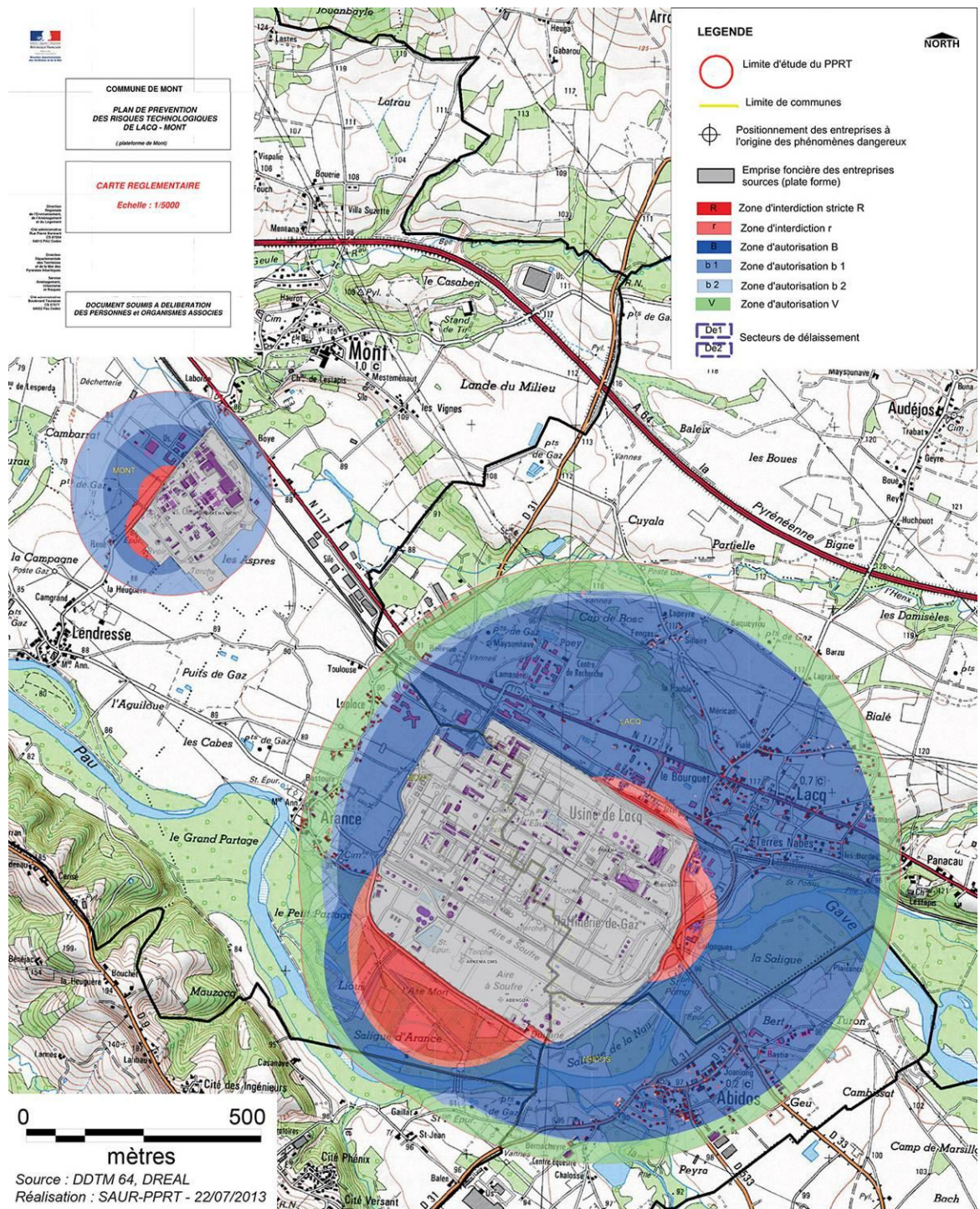
## 2.4. DISPONIBILITES FONCIERES

Le village de Arance est partiellement compris dans la zone bleue du PPRT.

Une réunion de travail associant la DDTM ainsi que les élus de la commune a permis de préciser certains points :

La Notion de faible densité :

Réalisation de 7-8 logements à l'hectare soit environ 1250 m<sup>2</sup> cumulatif à une densité de 30 habitants à l'hectare).



## 2.5. EMPLOI ET ACTIVITE

Population de 15 à 64 ans par type d'activité		
	2010	1999
<b>Ensemble</b>	663	516
Actifs en %	73.1	69.0
actifs ayant un emploi en %	68.6	63.2
chômeurs en %	4.5	5.8
Inactifs en %	26.9	31.0
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	13.5	10.1
retraités ou préretraités en %	5.3	7.2
autres inactifs en %	8.1	13.8

*En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.*  
Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales

La population active augmente nettement (+28% entre 1999 et 2010). La commune dispose de plus d'emplois que d'actifs attire de nombreux travailleurs des communes voisines. Les déplacements induits sont importants constituent une des particularités de la commune.

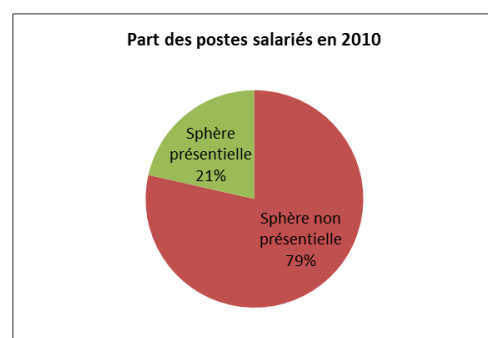
Emploi et activité		
	2010	1999
Nombre d'emplois dans la zone	873	841
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	457	330
Indicateur de concentration d'emploi	191.0	254.8
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	60.5	55.6

*L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone*  
Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail

Le nombre d'emplois dans la commune est élevé et en augmentation (+4%) et 52% des actifs de la commune travaillent dans les entreprises de la commune.

CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2010				
	Nombre	%	Postes salariés	%
<b>Ensemble</b>	<b>94</b>	<b>100%</b>	<b>862</b>	<b>100,0%</b>
Sphère non présenteielle	68	72,3%	677	78,5%
dont domaine public	0	0,0%	0	0,0%
Sphère présenteielle	26	27,7%	185	21,5%
dont domaine public	2	7,7%	20	10,8%

*Champ : ensemble des activités.*  
Source : Insee, CLAP.



La sphère présenteielle est très faible au regard des ratios régulièrement observés, le caractère de pôle d'emploi est marqué.

## 2.6. L'AGRICULTURE

MONT	VA	%	
Superficie communale totale	1833,0		
Superficie agricole RPG 2010	957,4	52,2	
Principales productions	VA	part de la superficie agricole	Part de la commune
MAIS GRAIN ET ENSILAGE	790,4	83	43
PRAIRIES PERMANENTES	38,8	4	2
PRAIRIES TEMPORAIRES	48,7	5	3
DIVERS	79,5	8	4

L'occupation agricole occupe l'ensemble des espaces intersticiels entre gave, habitat et activités, la culture de maïs est dominante comme dans toute la plaine du gave.

Au total 957 ha soit 52% du territoire communal est dédié à l'agriculture. 83% de cette surface soit 790ha sont dédiés à la production de maïs, chiffre comparable à l'ensemble des données de la plaine du gave. Les terrains des terrasses du gave sont un peu plus diversifiés en terme de productions.

Nombre d'exploitations	30
dont nombre d'exploitations professionnelles	12
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	32
Nombre d'actifs familiaux sur les exploitations	36
Nombre total d'actif sur les exploitations (en UTA,équivalent temps plein)	21
Superficie agricole utilisée des exploitations (ha)	1093
Terres labourables (ha)	1032
Superficie toujours en herbe (ha)	48
Nombre total de vaches	93
Rappel : Nombre d'exploitations en 1988	47

En 2010, 30 exploitations sont répertoriées sur la commune dont 12 exploitations professionnelles.

L'importance du nombre de petites exploitations en « double activité » est caractéristique des territoires relativement récemment industrialisés. Cette pratique tend toutefois à disparaître.

Les exploitations sont largement tournées vers la production de Maïs et seuls 48 ha sont déclarés non labourés.

Deux exploitations dédiées à l'élevage sont identifiées sur la commune à Mont et Gouze.



## 2.7. LES EQUIPEMENTS ET RESEAUX

### Assainissement :

La commune gère en autonomie les micro stations qui assurent le traitement des effluents de chacun des villages.

La quasi-totalité des maisons de la commune sont desservies en assainissement Collectif. Les zones industrielles sont en assainissement autonome. Quid capacité de traitement de la station?

MONT

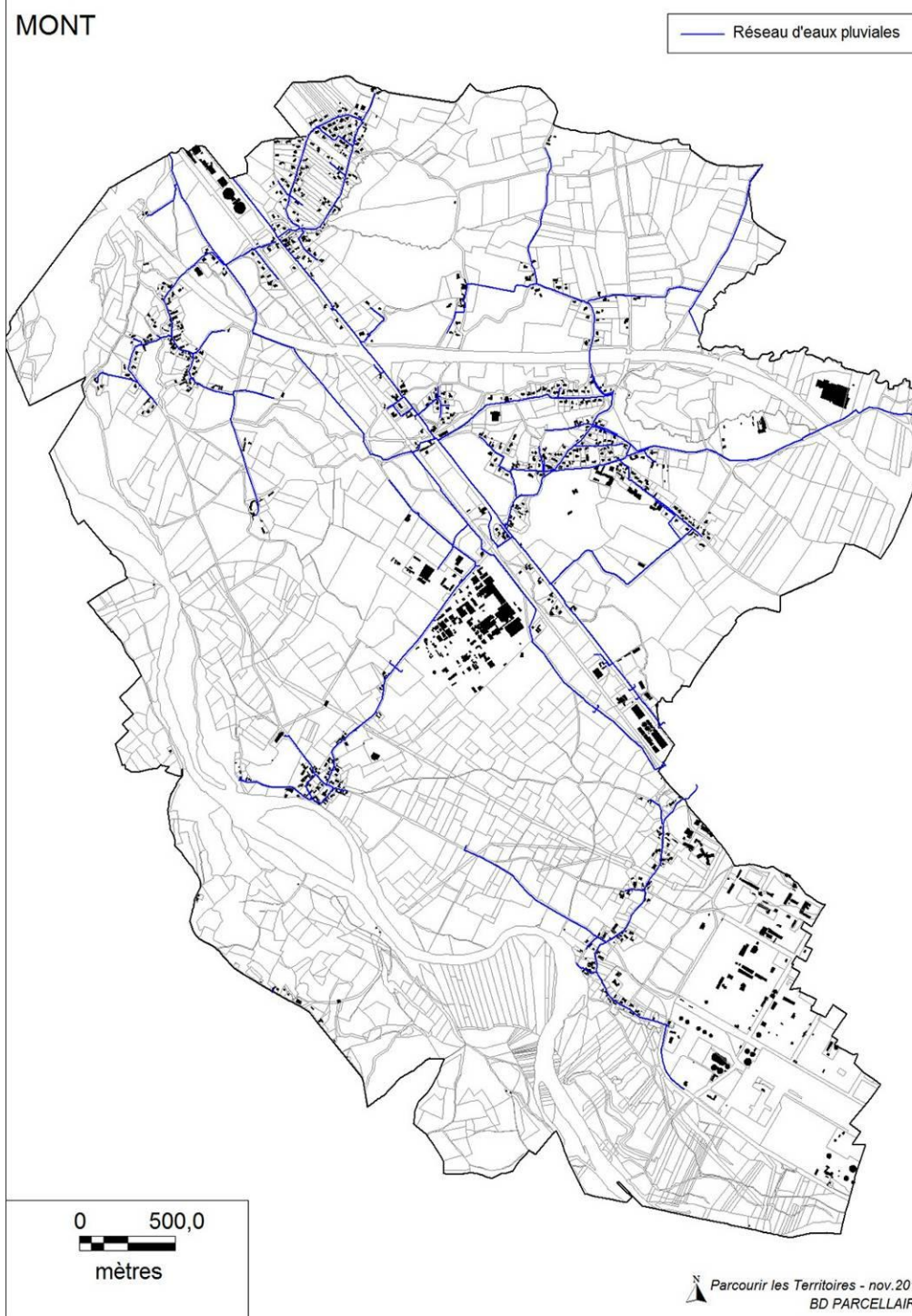


## Eau potable :

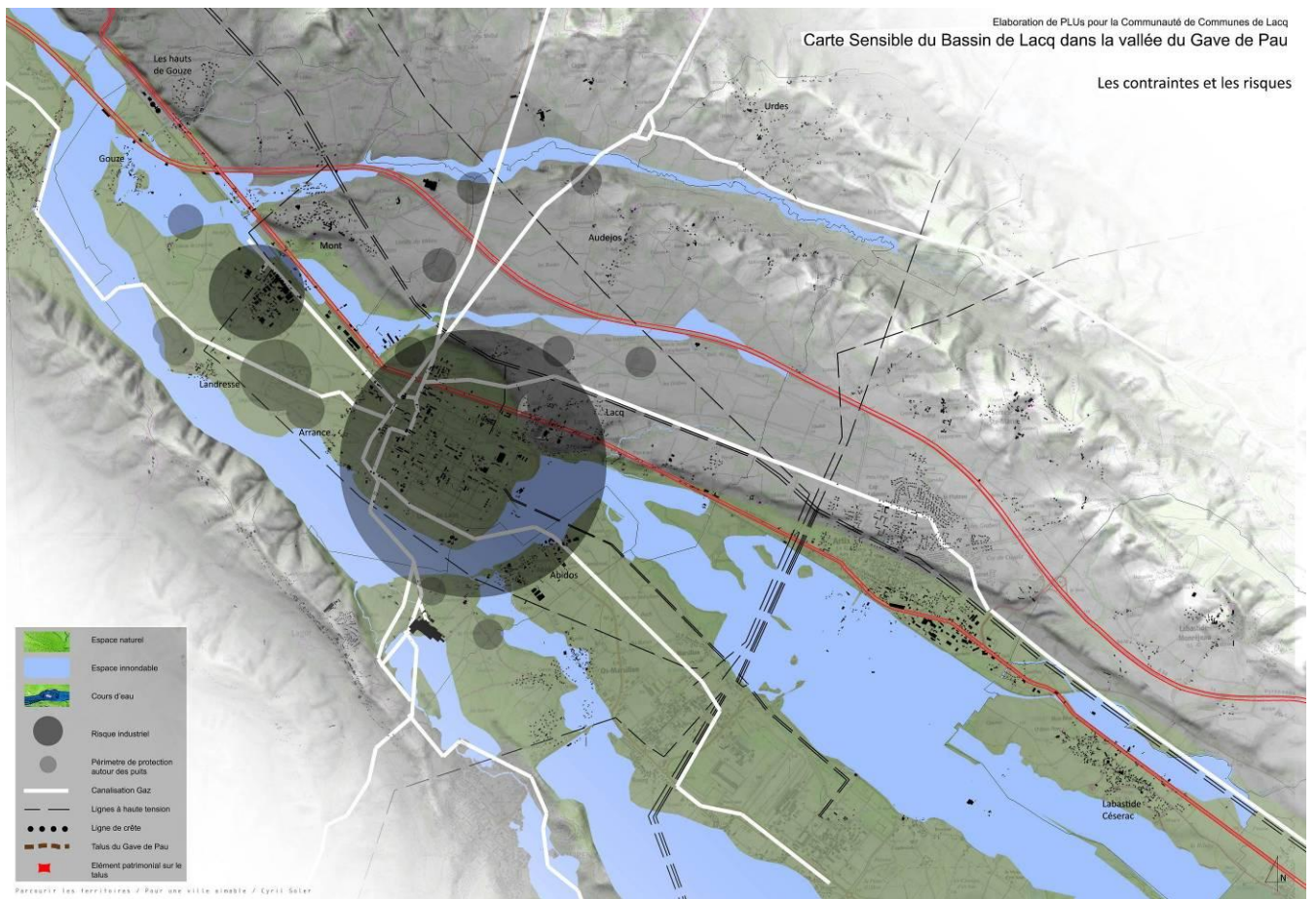
L'adduction en eau potable est assurée par le Syndicat Gave et Baïse qui couvre 32 communes et dessert 13500 abonnés soit environ 30 000 habitants. L'eau est prélevée dans un champ captant ( 150ha) dans la nappe alluviale du Gave de Pau à Arbus et Tarsacq (site distant d'environ 10 km d'Abidos).

Au total : 2 000 000 de m<sup>3</sup> sont consommés par an et transitent par 900km de réseau d'adduction et de distribution et 50 ouvrages de stockage et de pompage.

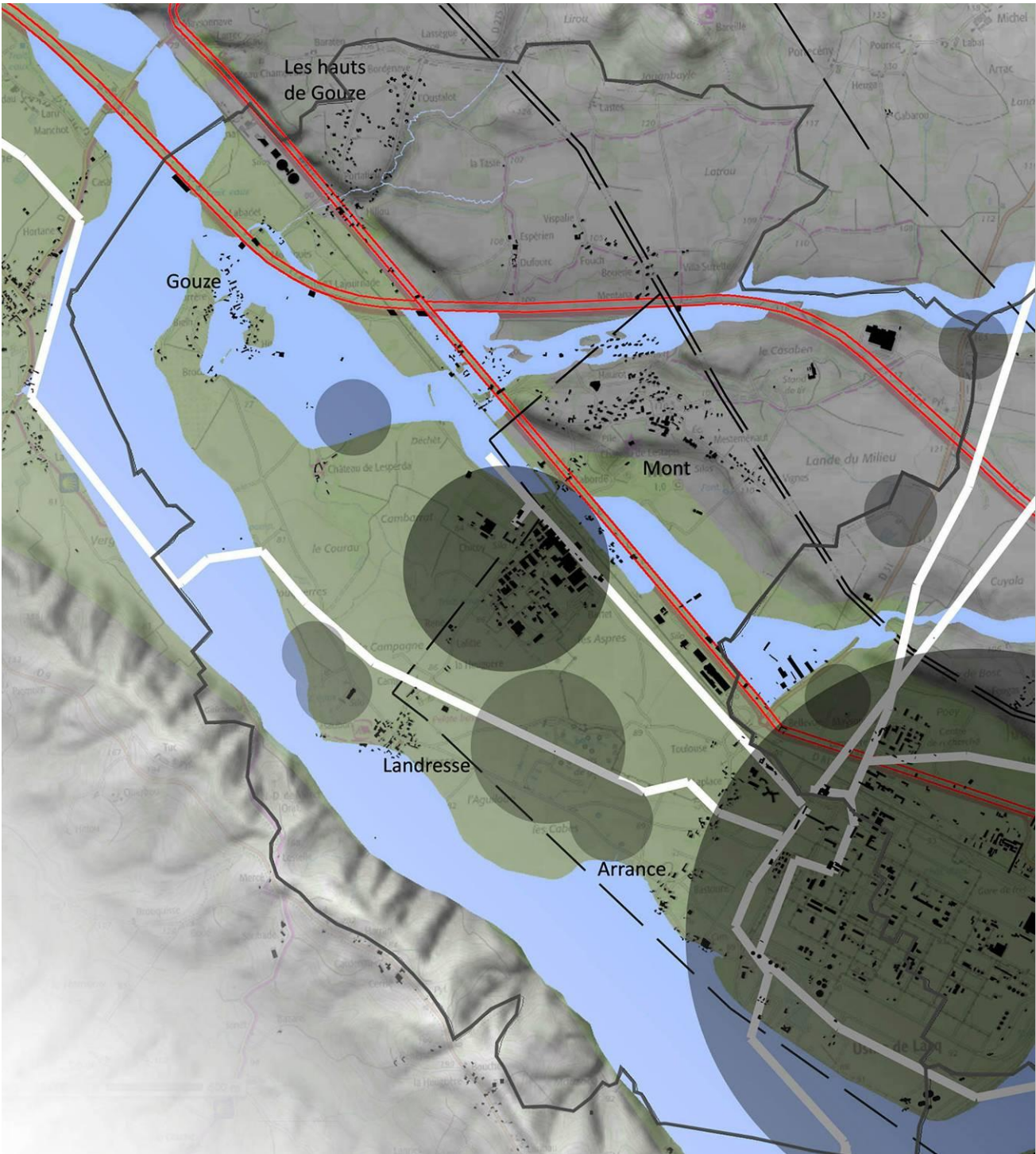
Le syndicat Gave et Baïse participe au PAT du Gave de Pau. Ce plan d'action est destiné à la préservation de la qualité des ressources naturelles utilisées pour la production d'eau potable.



# CONTRAINTES





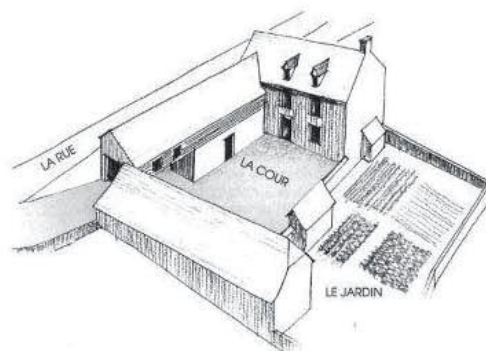


---

# Chapitre 3 : PAYSAGE, PATRIMOINE, FONCTIONNEMENT URBAIN

---

### 3.1. UNE ORGANISATION BATIE COMMUNE DANS LES VILLAGES DE VALLEE EN BEARN



Ici les communs se regroupent autour de la maison créant une ceinture protectrice. Un unique portail (couvert d'un petit toit) est la seule ouverture pour accéder à la cour. Les ouvertures de la maison se font rares et se situent surtout à l'étage supérieur.

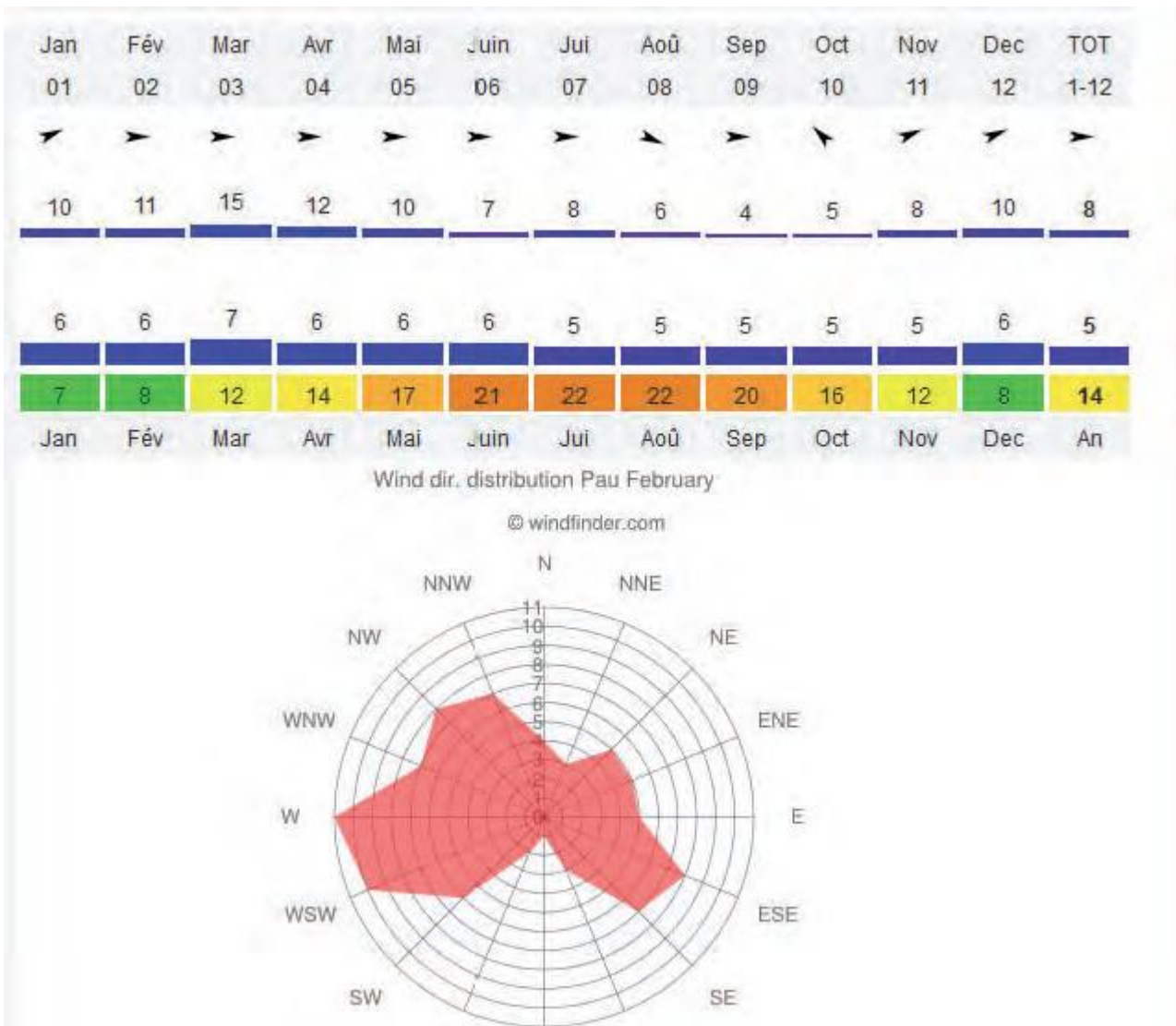
Le corps de ferme perpendiculaire à la rue et la bâtisse d'habitation forment la cour tantôt donnant sur la rue ou sur l'arrière en fonction de l'orientation .

Les bâtisses protègent la cour des vents dominants arrivant de l'Ouest porteurs de mauvais temps et de pluies.

*Exemples à Lons*



Les vents dominants dans la vallée du Gave ont une forte influence sur les orientations bâties sur la rue et sur l'organisation dans la parcelle.



Exemple à Lescar



Une interprétation contemporaine possible pour de l'habitat mais aussi pour l'activité .

*Exemples à Agos Vidalos*



*Exemple à Lons*

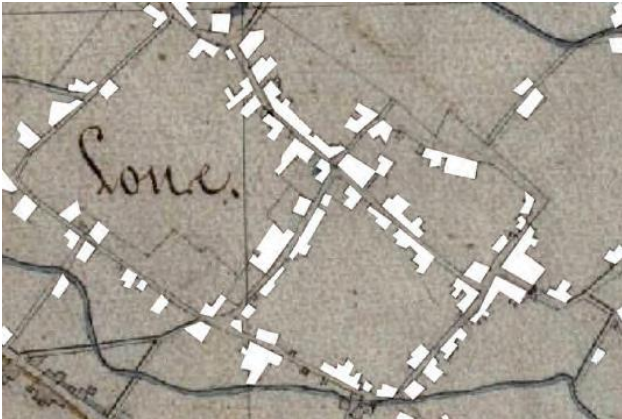


## 3.2. L'ORGANISATION BATIE SUR LA RUE A TRAVERS DEUX FORMES URBAINES

A travers la boucle béarnaise:

Le village s'organise autour d'une ou plusieurs boucles de desserte. Les bâtis s'organisent autour de leur cour qui s'articule le plus souvent avec la rue. Souvent, un corps de bâtiment vient en pignon sur la rue. Les cœurs d'ilots sont cultivés ou servent de jardins d'agrément, ils ne sont jamais bâtis.

*Cadastre napoléonien Lons*



*Photo aérienne actuelle Lons*



A travers le village rue :

Cadastre napoléonien Gouze



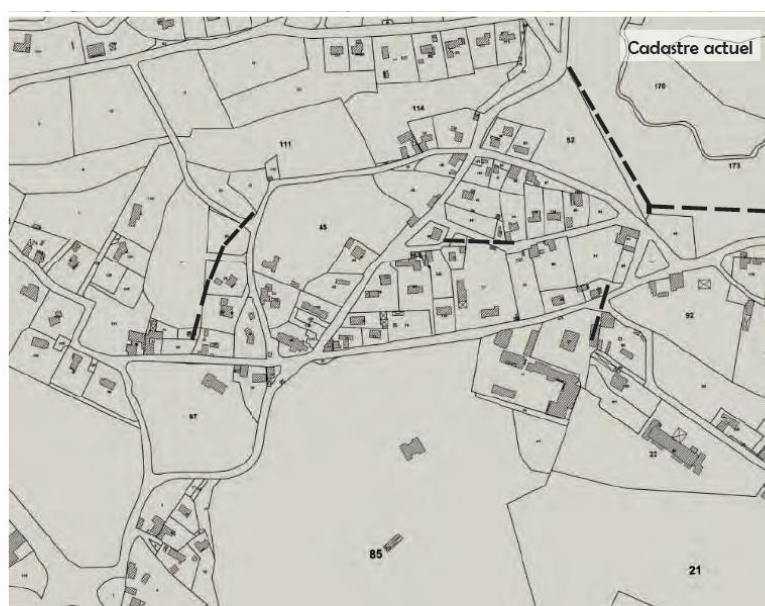
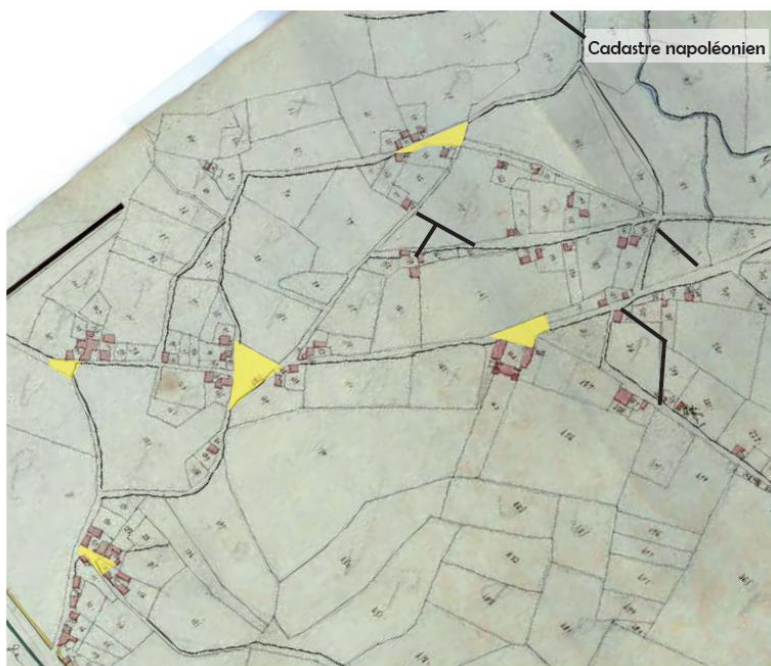
Photo aérienne actuelle Gouze



### 3.3. L'HISTOIRE DE LA FORME URBAINE :

#### MONT centre:

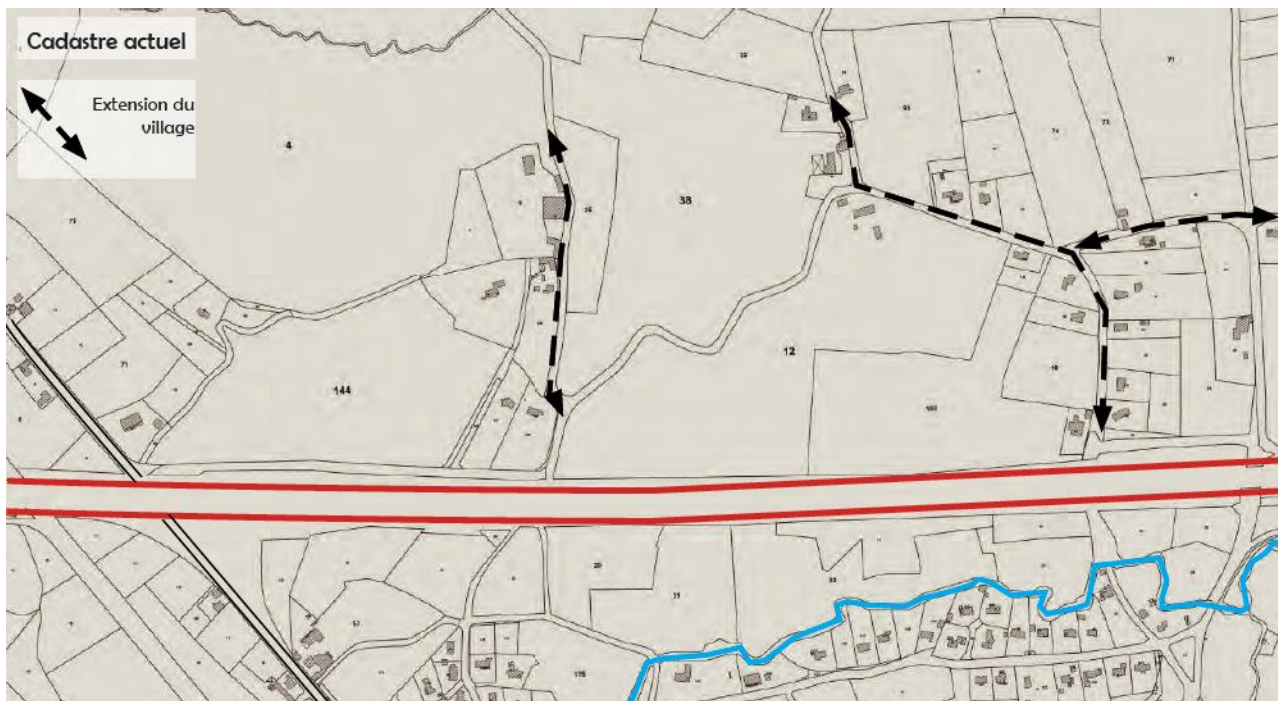
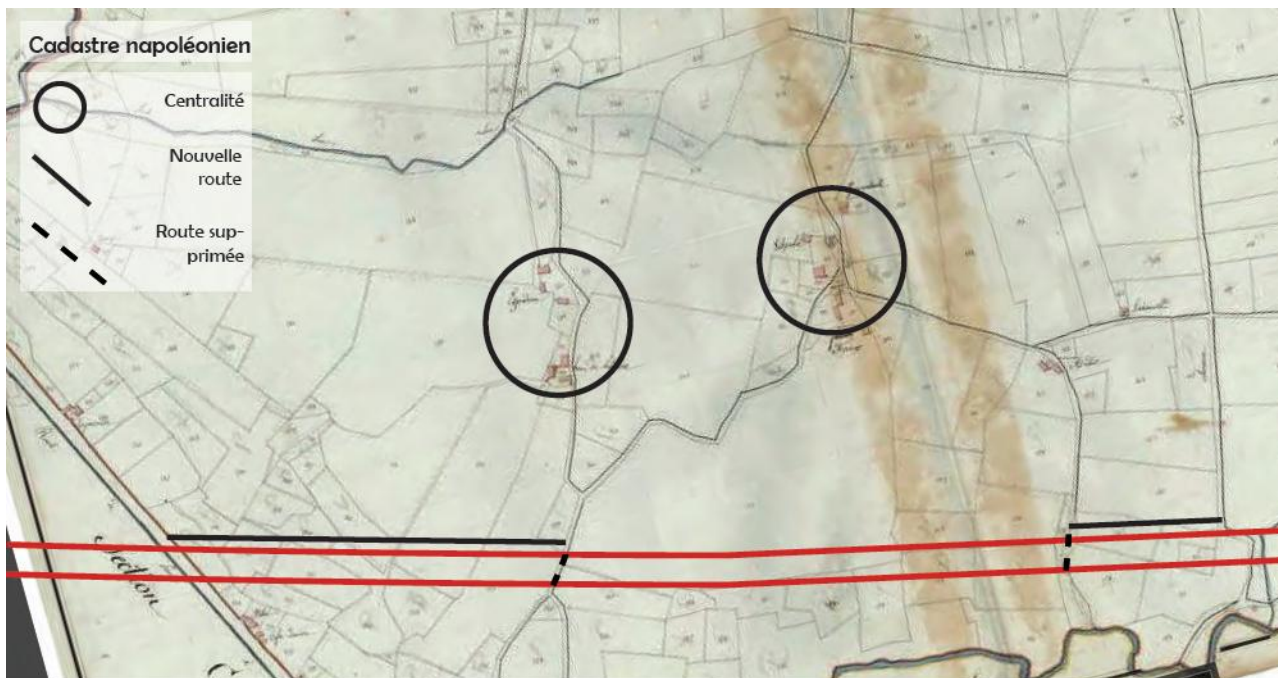
Le village de Mont est un des village qui a subit, avec la commune de Lacq, le plus de transformations tant au niveau viaire que du développement urbain depuis l'époque Napoléonienne. La partie la plus dense apparaissait aux abords de la route royale. Le reste du territoire de la commune était organisé autour de hameaux qui se constituaient essentiellement autour des croisements. Le village a connu un développement dans sa partie haute autour de ses hameaux et de ses routes. D'autres voies sont apparues et d'autres ont disparues. L'église s'est implantée juste après la montée sur le coteau sur le premier hameau qui bénéficiait d'un large espace public. D'autres développements se sont effectués sur la partie nord du village.





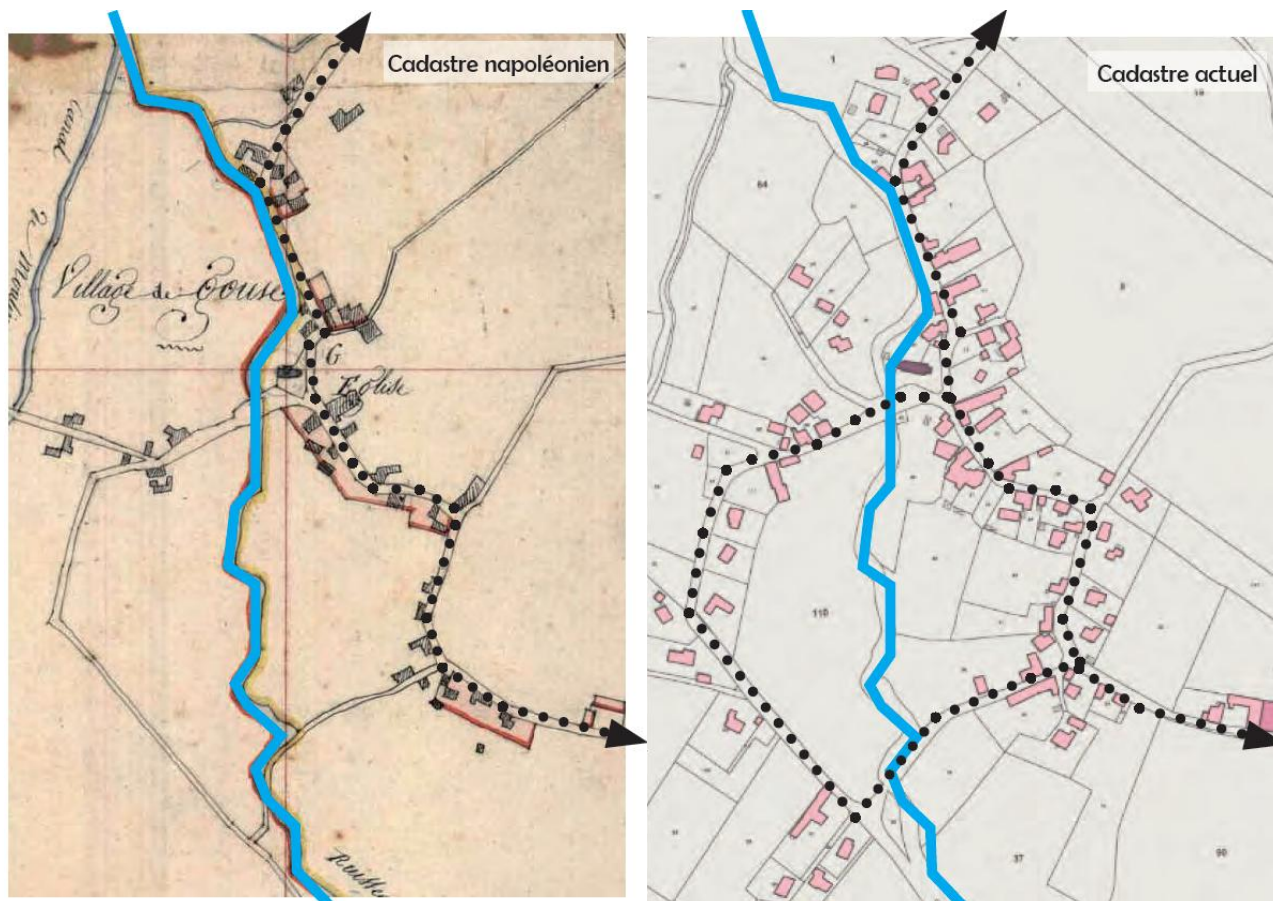
## MONT - Haut :

A l'époque napoléonienne, deux hameaux au nord de Mont étaient reliés par des routes au centre du village. Le passage de l'autoroute a supprimé ce lien et crée une barrière visuelle franche. Les extensions récentes vers la voie rapide effacent petit à petit les centralités données par ces hameaux.



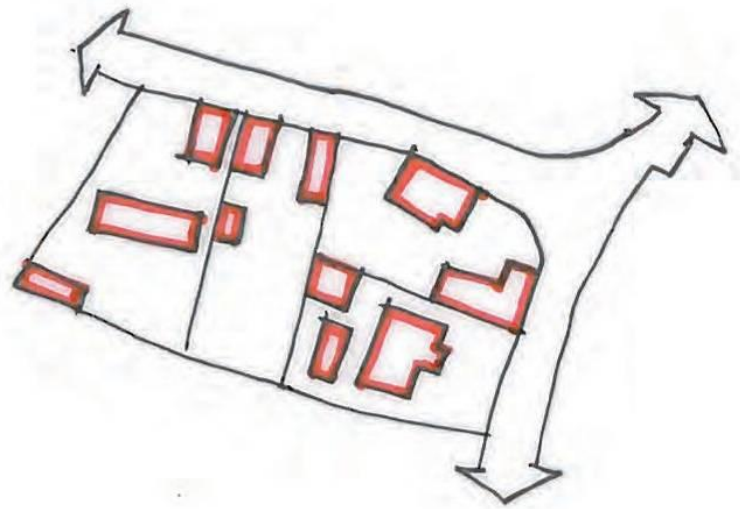
## MONT - Gouze:

Le village de Mont doit sa constitution à un développement linéaire le long de sa voie principale. Ce qui ne paraît pas comme une évidence quand on analyse l'actuel cadastre puisque nous avons l'impression qu'une organisation en boucle apparaît avec les extensions du village plus récentes. Le village initial étiré le long de la route est venu s'adosser sur le cours d'eau dans sa partie Nord. Aujourd'hui le cours d'eau se retrouve plutôt en partie centrale dans le village.



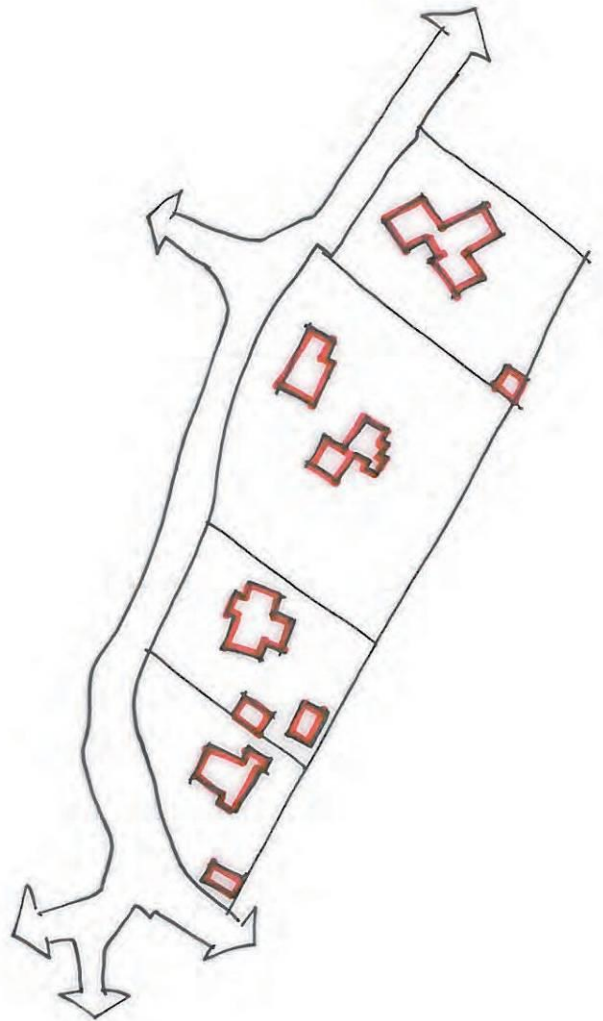
### Dans le centre bourg

Les constructions issues du cadastre ancien se regroupent naturellement près de la voirie et participent au dessin de l'espace public.



### Une extension récente

Ces constructions de maisons individuelles s'implantent sur deux fois plus de terrain qu'en centre bourg. Les entités bâties s'implantent au centre de la parcelle et ne s'orientent pas en fonction des grands vents. L'identité du village disparaît.



## MONT - Landresse:

La forme urbaine a très peu évoluée dans le temps. En comparant le cadastre Napoléonien au cadastre actuel, le rapprochement est frappant. L'évolution du tissu est quasi nulle. Seulement quelques constructions sont venues se rajouter autour de la boucle initiale dans l'unité du village. Les limites n'ont pas changées, c'est en partie pour cela que les caractéristiques authentiques du village sont aussi présentes. A noter que toutes les voies actuelles sur le bourg et aux alentours figurent déjà dans le cadastre napoléonien.



## MONT - Arrance

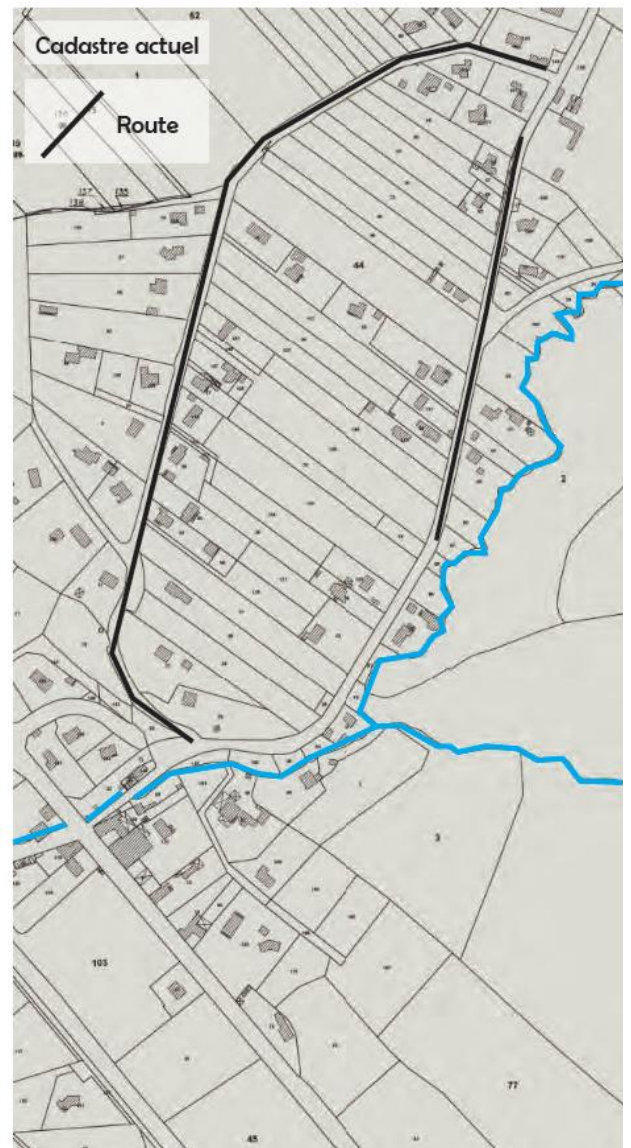
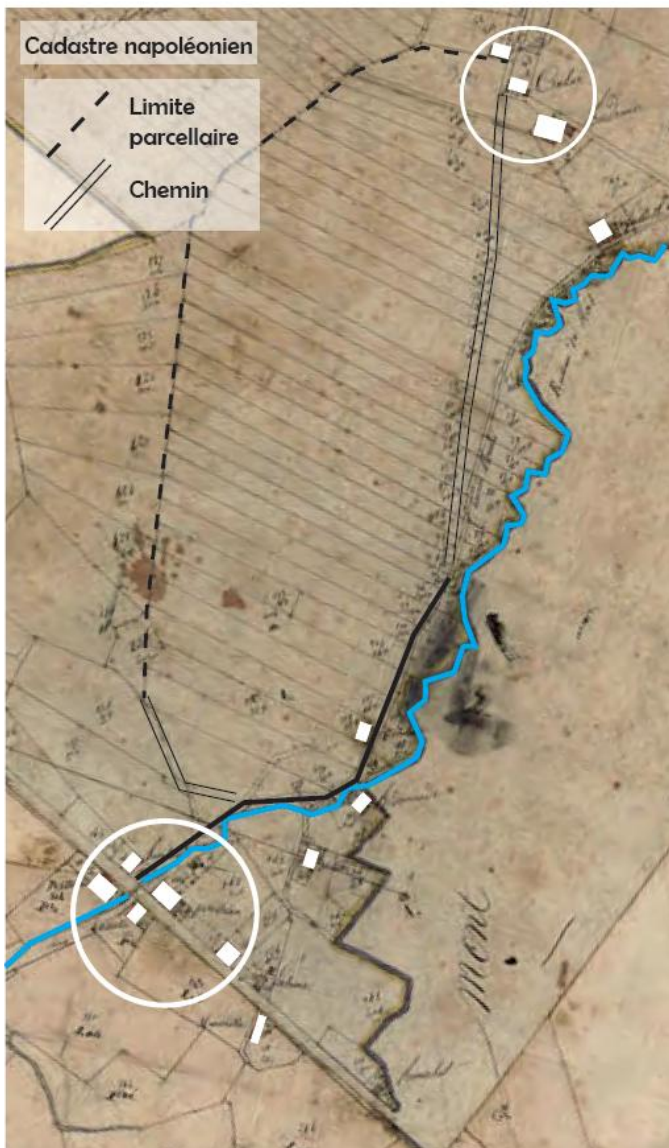
Le bourg de Arrance fait le chemin inverse de toutes les autres communes depuis l'époque napoléonienne. Le bourg n'as pas connu de développement urbain le long de son axe, des constructions ont même disparues. La continuité du «village rue» avec ses constructions perpendiculaires qui viennent sur la rue s'est au fil du temps perdue. Effectivement aujourd'hui la lecture urbaine sur l'axe principal est celle de petits hameaux qui se succèdent. L'implantation à proximité des usines n'est sûrement pas anodine à cette évolution.



## MONT - Les hauts de Gouze

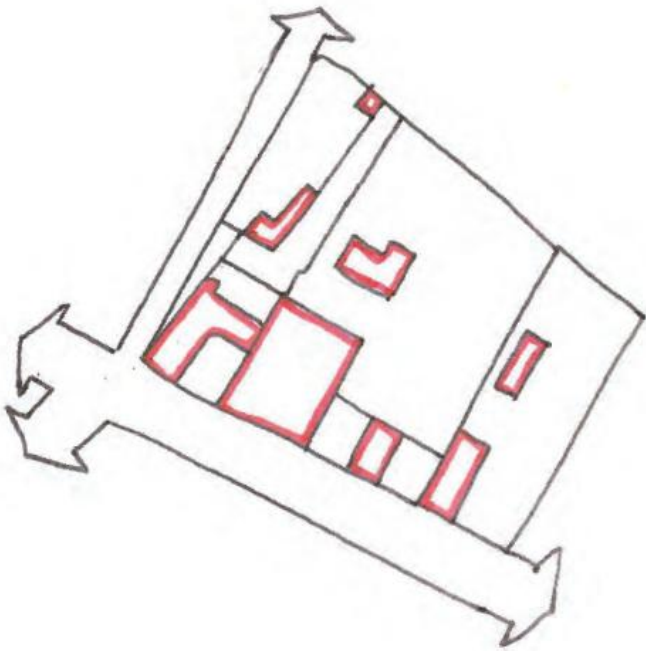
Au 19<sup>ème</sup> siècle, quelques constructions se dessinent autour de la route royale et au nord du ruisseau. Ces deux centralités se sont développées mais peu à peu effacées par les nouvelles constructions éparées qui se sont implantées au milieu. Pourtant, ces bâtisses suivent tout de même une organisation maîtrisée grâce au parcellaire en lanière sur lequel elles s'installent. Ce tracé, déjà présent à l'époque napoléonienne, est certainement issu du maraichage puisqu'il rejoint le ruisseau en partie basse.

Enfin, on constate que ces constructions sont desservies par une boucle issue de l'union d'un ancien chemin et d'une limite parcellaire.

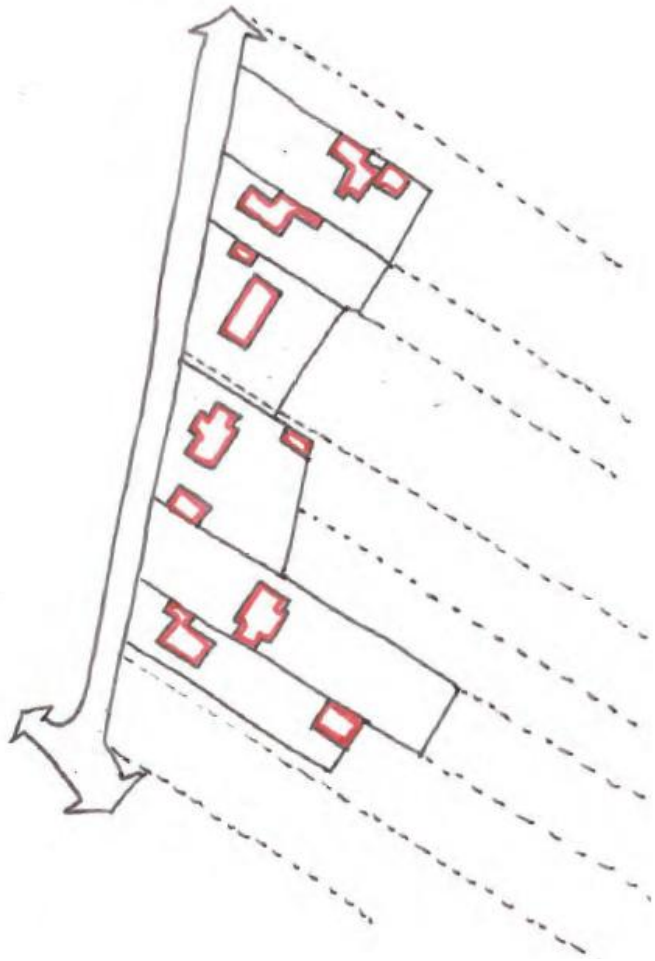


Le parcellaire en lanière où se sont installées les dernières constructions, a subi un découpage plus ou moins maîtrisé, aux proportions similaires à celui du cadastre napoléonien. Cela limite la taille des parcelles à bâtir tout en permettant la création de grands jardins. Les espaces naturels ou agricoles sont ainsi mieux préservés. Mais l'orientation du bâti dans la parcelle ne s'adapte pas aux contraintes climatiques de la vallée du Gave. L'implantation du bâti en retrait vis-à-vis de la rue donne la clôture comme élément architectural et paysager en premier plan.

Premier parcellaire du hameau



Découpage récent du parcellaire en lanière



---

# Chapitre 4 :

## ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

---



## **REMARQUE PREALABLE**

L'analyse de l'État initial de l'environnement a été réalisée en deux temps successifs. Une première approche globale nous a amené à décrire la structure du milieu naturel à l'échelle de la plaine du Gave de Pau entre Labastide Cézéracq et Mont. Cette approche extra-communale nous a permis de mettre en évidence des caractéristiques globales du territoire et des éléments naturels qui n'auraient pas pu être observés à des échelles plus locales.

Ce n'est que dans un second temps que les analyses communales ont été réalisées ; ceci avec un niveau de détail, bien entendu, plus grand. Dans cette seconde partie de notre approche nous nous sommes concentrés sur les secteurs à enjeux, c'est-à-dire, les espaces sur lesquelles les projets communaux proposaient un développement urbain.

Un troisième niveau d'analyse, à l'échelle parcellaire sera développé ponctuellement, en fonction des projets communaux et des sensibilités (habitats naturels) lorsque le PADD et le plan de zonage seront réalisés.

## 4.1. LE GRAND TERRITOIRE

### 4.1.1. LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES

---

Du nord au sud, le territoire présente une diversité de paysages dominés par les activités agricoles (élevage et surtout cultures du maïs) et industrielles, avec en toile de fond, la chaîne des Pyrénées.

- 1- Le plus au nord (URDES, AUDEJOS), une succession de collines séparant la vallée du Gave de Pau de la vallée du Luy. La rivière Geule coule au fond d'un vallon, d'est en ouest, en s'appuyant sur le coteau le plus méridional de cet ensemble. L'activité agricole y est dominante (maïs à AUDEJOS et au sud d'URDES), élevage au nord d'URDES. Un maillage relativement dense de haies et de bosquets boisés a été conservé, offrant un paysage plutôt agreste.



- 2- Plus au sud (MONT, AUDEJOS, LACQ), un large plateau, dont la limite sud est marquée par un escarpement correspondant à une terrasse du Gave est principalement occupé par l'activité agricole. Ce plateau est structuré par un réseau hydrographique important (l'Henx, l'Agle, l'Aulouze). L'autoroute A64 traverse cet espace.



- 3- La vallée du Gave (GOUZE, LENDRESSE, ARANCE, ABIDOS, LABASTIDE CEZERACQ) constitue une entité naturelle exceptionnelle et originale associant le cours d'eau et ses abords agricoles voués, quasi exclusivement à la production du maïs. La rivière est accompagnée d'une ripisylve (saligues) plus ou moins bien conservée, mais toujours très présente dans le paysage. C'est au cœur de cet espace que s'est développée l'activité industrielle.



- 4- En position méridionale (ABIDOS), une succession de collines séparant la vallée du Gave de Pau de la vallée du Gave d'Oloron est creusée de profonds vallons parcourus par un réseau dense de rivières (Baïse, Baysère, Luzoué, Gèu). Dans cet espace, le paysage rural est assez bien conservé et caractérisé par une mosaïque de milieux agricoles (prairies, cultures), de bosquets boisés et de haies champêtres.

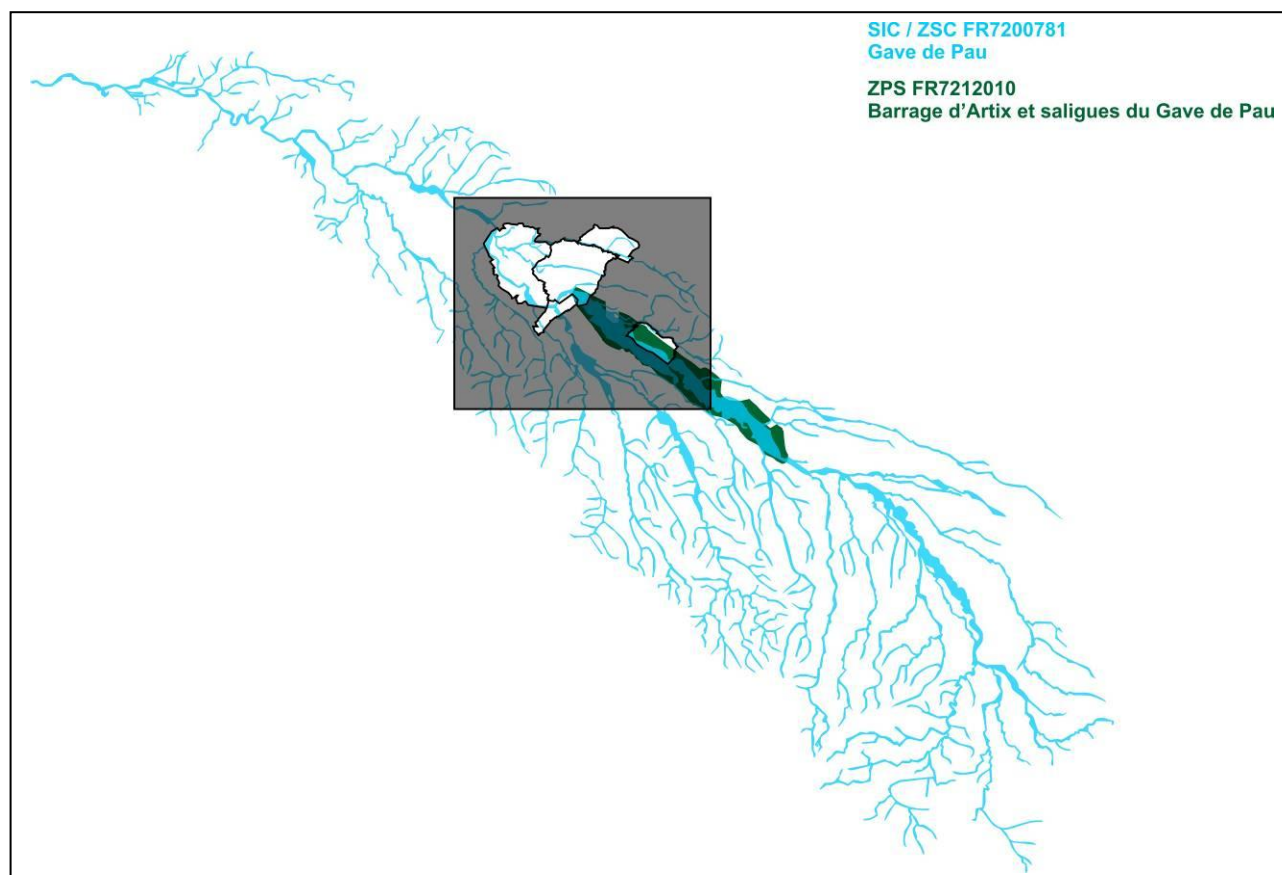
## **4.1.2. LES MILIEUX RECONNUS D'INTERET ECOLOGIQUE**

### **► Les zones Natura 2000**

Le réseau Natura 2000 concerne les sites naturels européens ayant une grande valeur patrimoniale du point de vue de la faune, de la flore, et des habitats qu'ils contiennent. Deux types de sites sont reconnus dans le réseau Natura 2000 :

- les zones de protection spéciale (ZPS) émanant de la directive oiseaux (anciennes ZICO) regroupent les espaces favorables aux espèces d'oiseaux menacés, vulnérables ou rares, que ce soit pour leur reproduction, leur alimentation ou simplement leur migration.
- les zones spéciales de conservation (ZSC) instauré par la directive Habitats, ont pour objectif la conservation des sites écologiques présentant des habitats naturels d'intérêt communautaire (liste établie en annexe I de la directive Habitats), ou des sites abritant des espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire (liste établie en annexe II de la directive Habitats).

Le territoire étudié comporte deux zones Natura 2000 :



## **Le SIC : « Gave de Pau » FR7200781.**

Ce site est constitué d'un vaste réseau hydrographique très étendu (chevelu d'affluents primaires et secondaires très important pour une surface totale de 8 212 Ha) avec un système de saligues encore vivaces. Ce site est composé :

- d'eaux douces intérieures stagnantes et courantes,
- de marais (végétation de ceinture), bas marais, tourbières,
- de landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana,
- de prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées,
- d'autres terres (incluant notamment les zones urbanisées et industrielles).

Plusieurs types d'habitats naturels sont présents au niveau de ce site Natura 2000. Sur le territoire, leur état de conservation est plutôt moyen :

<b>HABITATS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRES PRIORITAIRES</b>	<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>CODE CORINE BIOTOPE</b>	
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0	44.3	
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020	31.12	
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Carex davallianae</i>	7210	53.3	

<b>HABITATS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRES NON PRIORITAIRES</b>	<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>CODE CORINE BIOTOPE</b>	
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmion minoris</i> )	91F0	44.4	
Mégaphorbiaies hygrophyles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	37.7	
Landes sèches européennes	4030	31.2	

Le Gave de Pau est un cours d'eau d'importance du fait de la présence d'habitats naturels remarquables (forêts alluviales, saligues), mais aussi du fait de la présence d'espèces rares et protégées. Certains petits affluents accueillent notamment une espèce rare, l'Ecrevisse à pattes blanches, en forte régression au niveau national.

## **La ZPS « Barrage d'Artix et saligues du Gave de Pau » FR7212010**

Ce site est constitué d'une mosaïque d'habitats naturels liés à la présence du Gave de Pau, entre les communes de Lons et d'Abidos, sur une surface totale de 3 367 Ha. Il est composé de :

- de boisements alluviaux dominés par le frêne (*Fraxinus excelsior*), l'aulne (*Alnus glutinosa*), le chêne (*Quercus robur*), le peuplier (*Populus nigra*) et ponctuellement les saules (*Salix sp.*) déterminant ainsi les saligues du Gave bien connues localement,

- des landes, broussailles et recrus divers,
- des zones marécageuses,
- quelques prairies semi-naturelles humides et mésophiles,
- le lit mineur, est, quant à lui, caractérisé par une mosaïque de milieux : méandres, bras secondaires et morts, atterrissements de sables et/ou de galets, les eaux étant tantôt stagnantes, tantôt courantes.

Cette diversité d'habitats imbriqués les uns dans les autres, confère à ce site une très grande richesse écologique très favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux.

Les oiseaux d'intérêt communautaires présents sur le site sont listées ci-dessous (uniquement les espèces dont l'état de conservation des populations est bonne et / ou les effectifs sont significatifs / pour une liste exhaustive, se référer au bordereau disponible sur le site Internet de l'INPN) :

NOM	STATUT	TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	CONSERVATION
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Concentration	101	500	Individus	Bonne
	Hivernage	20	30	Individus	Bonne
	Reproduction	80	80	Couples	Bonne
<i>Ardeola ralloides</i>	Concentration			Individus	Bonne
<i>Egretta garzetta</i>	Concentration	101	500	Individus	Bonne
	Hivernage	100	100	Individus	Bonne
	Reproduction	50	50	Couples	Bonne
<i>Milvus milvus</i>	Hivernage	12	12	Individus	Moyenne
<i>Grus grus</i>	Concentration	400	400	Individus	Moyenne
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Concentration	30	30	Individus	Moyenne

D'autres oiseaux sont régulièrement présents sur le site (sont listées ci-dessous les espèces dont l'état de conservation des populations est bonne et / ou les effectifs sont significatifs / pour une liste exhaustive, se référer au bordereau disponible sur le site Internet de l'INPN) :

NOM	STATUT	TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	CONSERVATION
<i>Anas penelope</i>	Hivernage	11	11	Individus	Moyenne
<i>Anas crecca</i>	Hivernage	80	80	Individus	Moyenne
	Reproduction	1	1	Couples	Moyenne
<i>Anas clypeata</i>	Concentration			Individus	Moyenne
	Hivernage	11	11	Individus	Moyenne
<i>Anas acuta</i>	Hivernage	10	10	Individus	Moyenne
<i>Aythya ferina</i>	Hivernage	126	126	Individus	Moyenne
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Hivernage	250	350	Individus	Moyenne
	Reproduction	15	15	Couples	Moyenne
<i>Bubulcus ibis</i>	Concentration	501	1 000	Individus	Moyenne
	Hivernage	400	800	Individus	Moyenne
	Reproduction	100	100	Couples	Moyenne
<i>Ardea cinerea</i>	Concentration	400	400	Individus	Moyenne
	Hivernage			Individus	Moyenne
	Reproduction			Individus	Moyenne
<i>Tringa ochropus</i>	Concentration	10	10	Individus	Moyenne

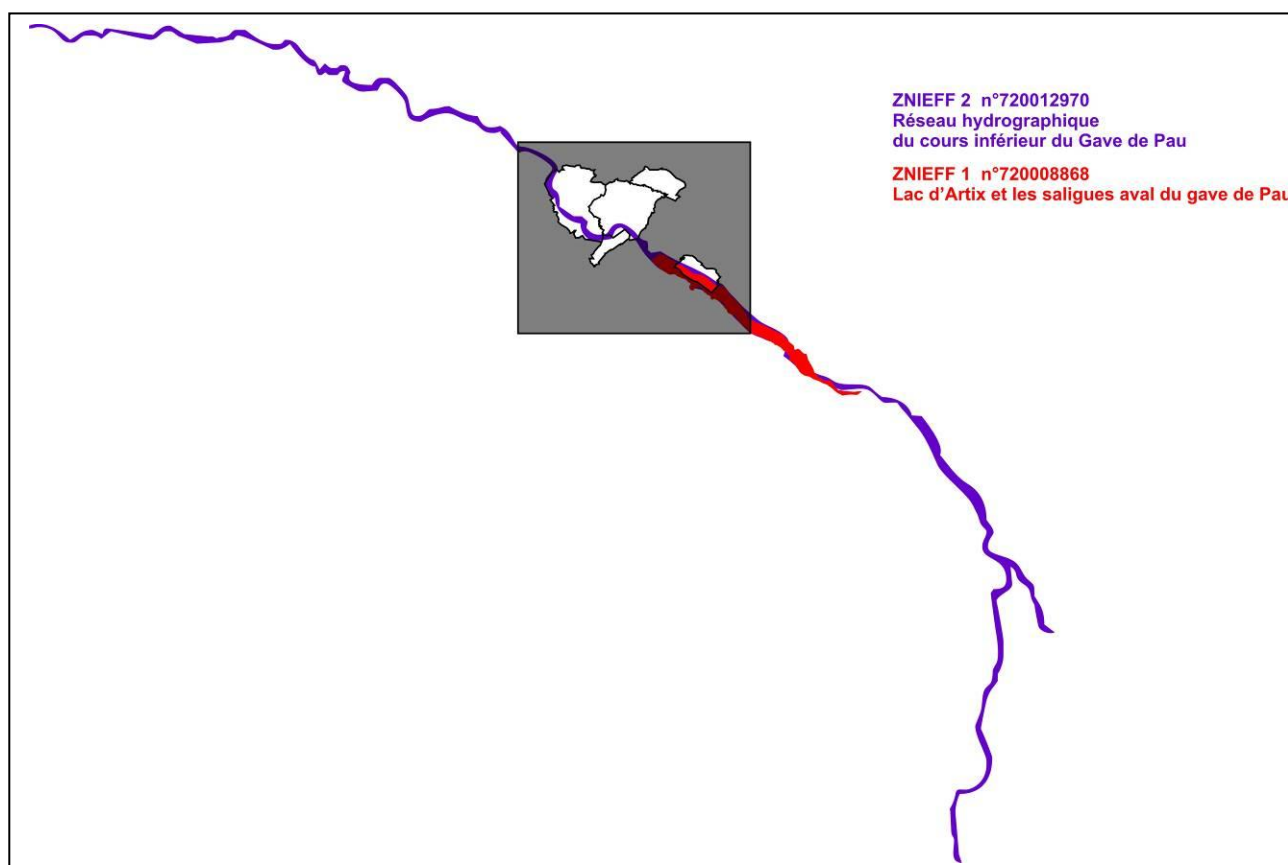
NOM	STATUT	TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	CONSERVATION
<u><i>Falco tinnunculus</i></u>	Reproduction	2	2	Couples	Moyenne
<u><i>Falco subbuteo</i></u>	Reproduction	2	2	Couples	Moyenne
<u><i>Calidris alpina</i></u>	Hivernage	4	4	Individus	Moyenne
<u><i>Fulica atra</i></u>	Hivernage	50	100	Individus	Moyenne
	Reproduction	1	5	Couples	Moyenne
<u><i>Charadrius dubius</i></u>	Reproduction	15	15	Couples	Moyenne
<u><i>Vanellus vanellus</i></u>	Hivernage	5 000	5 000	Individus	Moyenne
	Reproduction			Individus	Moyenne
<u><i>Larus ridibundus</i></u>	Hivernage			Individus	Moyenne
	Reproduction	8	8	Couples	Moyenne
<u><i>Larus fuscus</i></u>	Concentration	12	12	Individus	Moyenne
	Hivernage	30	30	Individus	Moyenne
<u><i>Columba palumbus</i></u>	Concentration	7 500	27 000	Individus	Moyenne
<u><i>Merops apiaster</i></u>	Concentration	11	11	Individus	Moyenne

## ► Les ZNIEFF

Les ZNIEFF constituent un outil de connaissance du patrimoine national de la France. La prise en compte d'une zone ZNIEFF ne lui confère aucune protection réglementaire, il s'agit simplement un instrument d'appréciation et de sensibilisation destiné à éclairer les décisions publiques ou privées au regard des dispositions législatives et réglementaires protectrices de l'environnement. Il existe de types de ZNIEFF :

- Les zones de type I, sont des sites de superficie en général limités, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne.
- Les zones de type II, concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type I ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique paysagère.

Le territoire étudié comporte deux ZNIEFF :





## **La ZNIEFF 2 « Réseau hydrographique du cours inférieur du Gave de Pau »**

Cette ZNIEFF de type 2 concerne l'ensemble du lit mineur du Gave de Pau entre les communes de Ferrières (65), en amont, et de Cauneille (40) en aval, soit 5 300 Ha au total. L'intérêt de ce site réside dans la présence du Gave accompagné par divers habitats étroitement liés à la présence de la rivière. Ce milieu particulièrement diversifié est propice à une faune riche et variée : poissons, pour certains migrateurs (anguille – *Anguilla anguilla*, saumon – *Salmo salar*...), reptiles & amphibiens pour la plus part protégés, insectes, mammifères dont certains sont protégés (Loutre – *Lutra lutra*, Desman – *Galemys pyrenaicus*...), oiseaux protégés pour la plus part (Aigrette garzette – *Egretta garzetta*, bihoreau gris – *Nycticorax nycticorax*...)

## **La ZNIEFF 1 « Lac d'Artix et saliques aval du Gave de Pau »**

Cette ZNIEFF de type 1 concerne le lit mineur et une partie du lit majeur du Gave de Pau entre les communes de Jurançon (64) et d'Artix (64), soit 1 519 Ha. L'intérêt de ce site réside dans la présence d'une faune riche et variées (voir descriptions des espaces précédents).

### 4.1.3. LA BIODIVERSITE AUTOUR DU GAVE DE PAU

Nous avons vu que la principale richesse écologique reconnue sur le territoire étudié réside dans la présence du Gave de Pau et de ses affluents. Nous avons donc essayé de recenser ici l'ensemble des espèces animales patrimoniales (espèces protégées au niveau national ou local) qui, au travers de diverses études, de nos investigations de terrain ou de témoignages, ont été repérées dans ces rivières ou à leur proximité.

Nom	Nom latin	Source de la donnée	Lieu d'observation	Statut de l'espèce
<b>POISSONS</b>				
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Etude Biotope 2009	Amont du Gave	Protect° nationale
Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	Etude Biotope 2009	Aval d'Artix	Protect° nationale
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Etude Biotope 2009	Aval d'Artix	Protect° nationale
<b>AMPHIBIENS</b>				
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Etude Biotope 2009 Etude SOGREAH 2010	Intégralité du Gave Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Mont	Protect° nationale
<b>REPTILES</b>				
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Partout sur le territoire	Protect° nationale
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Etude SOGREAH 2010	Sur l'Aulouze	Protect° nationale
<b>OISEAUX</b>				
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Etude Biotope 2009 Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide C.	Protect° nationale
Milan royal ( ? )	<i>Milvus milvus</i>	Terrain déc. 2013	Mont	Protect° nationale
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide M. / Urdès / Lacq / Labastide C	Protect° nationale
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Terrain sept 2013 ( ? )	Labastide C.	Protect° nationale
Faucon crécerelle	<i>Falco tinunculus</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013 ( ? )	Zone Eurolacq II Mont	Protect° nationale
Grande aigrette	<i>Egretta garzetta</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Mont	Protect° nationale
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Labastide C.	Protect° nationale
Chevalier culbanc	<i>Tringa achropus</i>	Terrain déc.2013	Labastid C.	
Martin-Pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Mont	Protect° nationale
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale

<b>Fauvette grisette</b>	<i>Sylvia undata</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Grimpereau des jardins</b>	<i>Certhia brachydactyla</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Hirondelle rustique</b>	<i>Hirundo rustica</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Hypolaïs polyglotte</b>	<i>Hypolaïs polyglotta</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Coucou gris</b>	<i>Cuculus canorus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide C	Protect° nationale
<b>Mésange bleue</b>	<i>Parus caeruleus</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Moineau domestique</b>	<i>Passer domesticus</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide C / Urdès Lacq	Protect° nationale
<b>Pic épeichette</b>	<i>Dendrocops minor</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Pic épeiche</b>	<i>Dendrocops major</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Urdès	Protect° nationale
<b>Pic vert</b>	<i>Picus viridis</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Pinson des arbres</b>	<i>Fringilla coelebs</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Pouillot véloce</b>	<i>Phylloscopus collybita</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Rougegorge familial</b>	<i>Erithacus rubecula</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Partout sur le territoire	Protect° nationale
<b>Rougequeue noir</b>	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide C Lacq	Protect° nationale
<b>Serin cini</b>	<i>Serinus serinus</i>	Etude SOGREAH 2010 Terrain sept 2013	Zone Eurolacq II Labastide C Labastide M	Protect° nationale
<b>Sittelle torchepot</b>	<i>Sitta europaea</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola torquata</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Troglodyte mignon</b>	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale

## MAMMIFERES

<b>Loutre</b>	<i>Lutra lutra</i>	Etude Biotope 2009	Intégralité du Gave	Protect° nationale
---------------	--------------------	--------------------	---------------------	--------------------

## INSECTES

<b>Agrion de Mercure</b>	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Cordulie à corps fin</b>	<i>Oxygaster curtisii</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale
<b>Grand capricorne</b>	<i>Cerambyx cerdo</i>	Etude SOGREAH 2010	Zone Eurolacq II	Protect° nationale

#### **4.1.4. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE**

Le territoire étudié est caractérisé par une structure en vallée, à l'intérieur de laquelle coule le Gave de Pau du sud-est vers le nord-ouest. Le versant nord est constitué par les coteaux séparant le Gave de Pau des Gaves du Luy. Le versant sud, lui, est constitué de coteaux séparant le Gave de Pau et le Gave d'Oloron. Les communes de LABASTIDE CEZERACQ, ABIDOS, LACQ et MONT se situent au cœur de cette vallée. La commune d'URDES, plus au nord, fait partie des coteaux.

Le Gave de Pau est une rivière au caractère torrentiel accompagnée d'une puissante ripisylve ponctuellement dominée par des saules, des aulnes et des frênes ; ce sont les saligues. Les berges parfois escarpées, les nombreux méandres et atterrissements, les bras morts et secondaires constituent une mosaïque de micro biotopes riche et intéressante.

Le Gave de Pau est un corridor écologique important et fonctionnel, mais localement artificialisé ou dégradé par l'activité humaine (peupleraies plantées, extraction de matériaux, rejets industriels et domestiques...)

Ce corridor majeur est connecté à deux corridors secondaires :

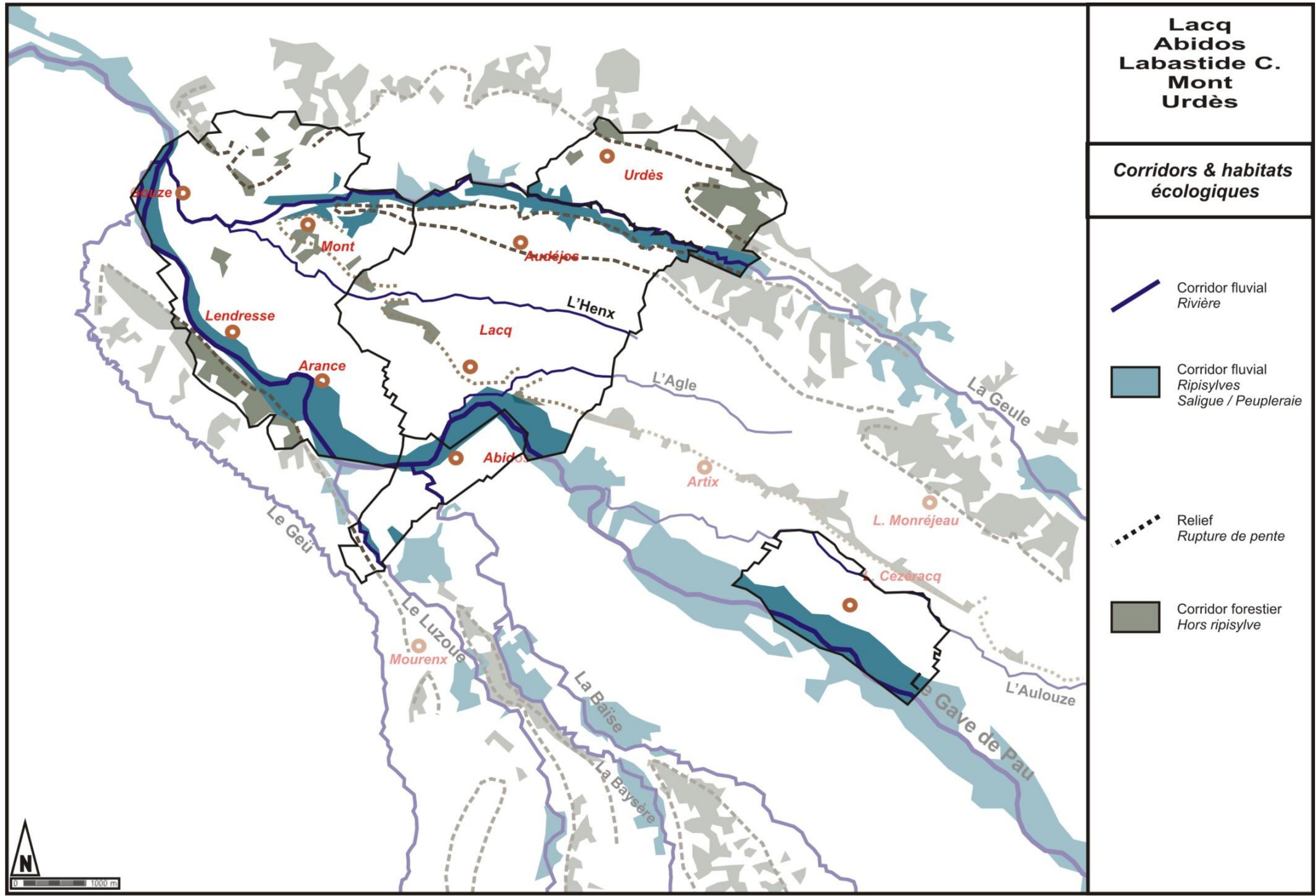
1. la rivière de la Geule constitue la limite nord du territoire de référence. Elle conflue avec le Gave au niveau du hameau de GOUSE (commune de Mont). Cette rivière est accompagnée d'une ripisylve dominée par des saules, des aulnes, des frênes et quelques chênes ;
2. au sud, le complexe «Baise, Baysère et Luzoué » est un ensemble de trois rivières très proches les unes des autres, qui conflue avec le Gave au niveau de la commune d'ABIDOS. Cet ensemble hydrographique est accompagné d'une mince ripisylve qui se résume souvent à quelques arbres isolés.

Enfin, des corridors plus discrets structurent cette vallée :

- la rivière de l'Henx (MONT et LACQ)
- la rivière de l'Agle (LACQ)
- la rivière de l'Aulouze (LABASTIDE CEZERACQ)
- l'escarpement de la terrasse nord du Gave avec ses boisements épars (MONT, LACQ)

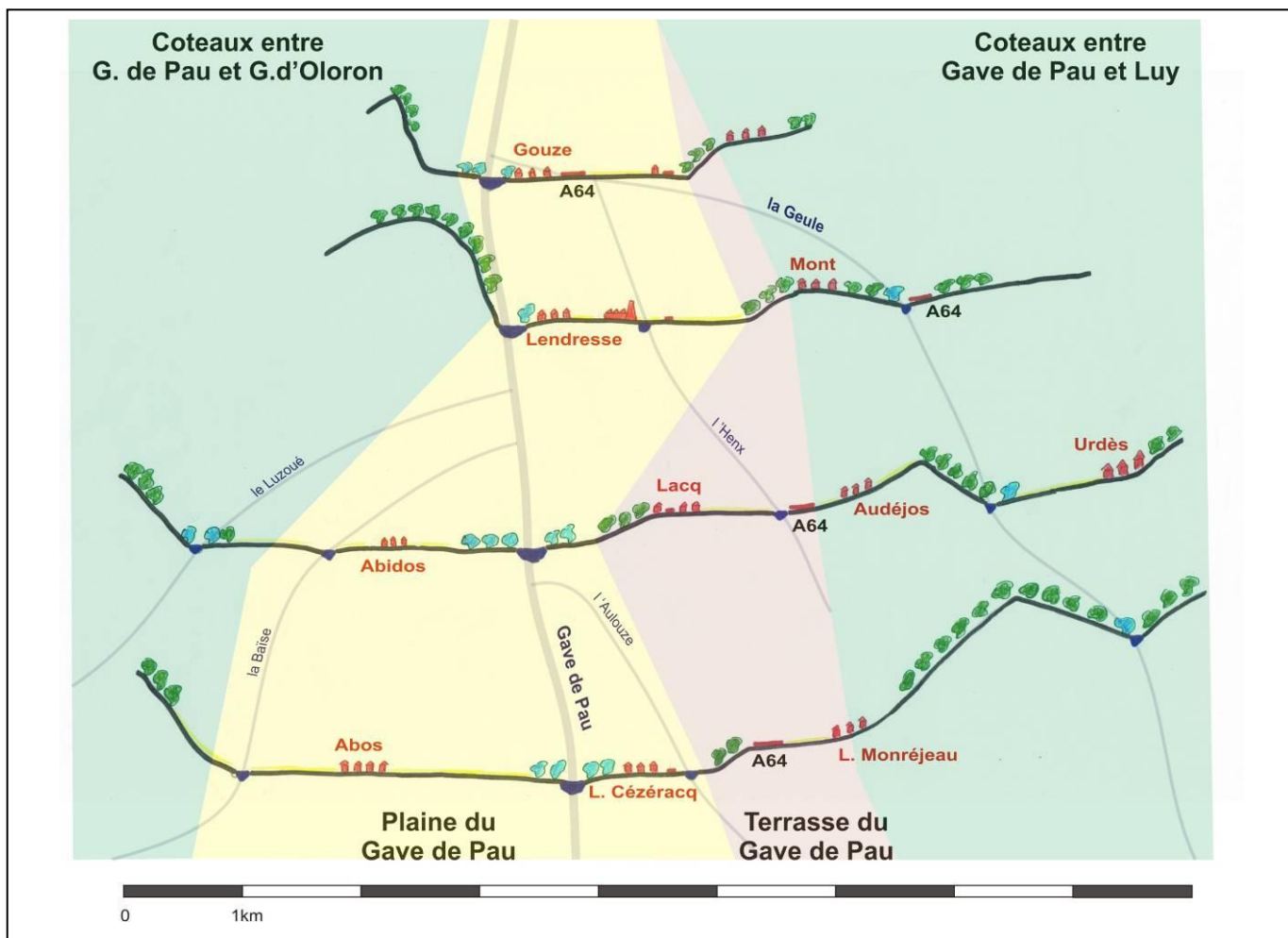
En plus de ces corridors, on trouve sur ce territoire quelques habitats forestiers dominés par le chêne et le châtaignier dès que les reliefs s'accroissent. Ces boisements sont observables autour de la Geule, en rive gauche du Gave au niveau de MONT, et sur les escarpements de la terrasse du Gave.

La carte ci-dessous situe ces différents éléments sur le territoire de référence.



Afin de compléter ce document cartographique, nous avons réalisé une série de 4 coupes de la vallée du Gave entre LABASTIDE CEZERACQ et GOUZE (commune de Mont) dans le but de mettre en évidence les éléments suivants :

- les différents éléments topographiques (coteaux sud, fond de vallée du Gave, terrasse nord du Gave et coteaux nord)
- succession des différents affluents du Gave
- situation des villages et hameaux
- nature des peuplements végétaux (ripisylve en bleue, boisements de châtaigniers et chênes en vert, agriculture en jaune)



Au regard de ces éléments graphiques, un aspect du territoire est marquant : le resserrement de la vallée du Gave au niveau de Mont (hameaux de LENDRESSE et de GOUZE) avec la convergence de plusieurs éléments naturels :

- confluence de plusieurs rivières avec le Gave : le Luzoué (hors territoire de référence), l'Henx et la Geule ;
- fusion du corridor de l'escarpement de la terrasse du Gave avec les coteaux nord.

### ► **Le corridor du Gave de Pau**

Le Gave de Pau et sa ripisylve sont dans un état écologique variable selon les secteurs.

Dans sa partie amont (commune de LABASTIDE CEZERACQ) le lit mineur est marqué par un enchevêtrement d'atterrissements, et de bras secondaires au cœur desquels la rivière divague. La ripisylve est composée de frênes (*Fraxinus*), de saules (*Salix*), et d'Aulnes (*Alnus*). Ce sont les saligues (CORINE 44.3). Cet habitat écologique particulier est ponctuellement dégradé par l'activité humaine. La ripisylve est large et bien développée ; elle a été valorisée pour un usage de loisirs. De l'ensemble du territoire étudié c'est sur cette commune que ce milieu est le plus complexe et le plus riche. Dans la partie Nord de LABASTIDE, une activité d'extraction de matériaux a, très ponctuellement, dégradé ce milieu.

Sur la limite communale d'ARTIX et de LACQ, ainsi que sur ARANCE, bien que moins importante, la richesse écologique de la ripisylve reste confirmée. Toutefois, celle-ci subit une forte pression de l'activité industrielle de part et d'autre du lit mineur, et du développement urbain d'ABIDOS en rive gauche. Cette partie du corridor est d'autant plus sensible que c'est à ce niveau que se font la jonction entre le Gave, le complexe Baïse, l'escarpement de la terrasse du Gave et de la confluence de l'Aulouze.

Dans la partie la plus aval de MONT (LENDRESSE et GOUZE), les saligues perdent de leur importance et subissent une forte pression humaine du fait de l'aménagement des berges (plantation de peupliers, aménagements de loisirs, enrochements des berges).

### ► **Le corridor écologique de la Geule**

Cette rivière à fond plat sur substrat de granulométrie de galets à graviers, aux berges souvent abruptes, est caractéristique des cours d'eau affluents du Gave de Pau.

Dans sa partie amont (URDES), la Geule s'appuie sur le coteau (rive gauche). Elle est accompagnée par un cordon boisé essentiellement composé de peupliers (*Populus*), de frênes (*Fraxinus*), de saules (*Salix*), et d'aulnes (*Alnus*) ; cette ripisylve est étroitement liée aux peuplements dominés par le châtaignier (*Castanea*) et le chêne (*Quercus*) implantés sur le relief. La rivière constitue ici un corridor important et fonctionnel.

Sur la commune de MONT, la ripisylve perd de son importance et finit par être réduite à un faible cordon boisé discontinu (GOUZE). Malgré l'ouvrage de franchissement de l'autoroute, dont les caractéristiques pourraient garantir une continuité écologique intéressante, il est évident que la rivière perd à cet endroit une grande partie de son intérêt écologique (notamment du fait de l'urbanisation récente sur MONT et GOUZE et de l'activité agricole intensive).

Lacq, Abidos, Arance : la pression industrielle sur le milieu naturel.



## Diagnostic environnemental Enjeux écologiques du territoire

**Le corridor du  
Gave de Pau**



Artix : une richesse écologique confirmée.



Landresse, Gouze : l'artificialisation du milieu naturel.



L. Cézéracq : une ripisylve développée, valorisée. Un cours d'eau complexe et riche (divagations, atterrissements). Une activité d'extraction de granulats.



*Diagnostic environnemental*  
**Enjeux écologiques du territoire**



**Le corridor de  
la Geule**



**Urdès, Mont, Gouze :**  
une érosion  
progressive de la  
richesse écologique  
par la pression  
urbaine  
(lotissements) et  
agricole  
(maïsculture).

### ► **Le corridor de la terrasse du Gave de Pau**

Bien que difficile à mettre en évidence par une observation de terrain, cet élément écologique est nettement visible sur les documents cartographiques et photographies aériennes. Il est matérialisé par un escarpement d'une dizaine de mètres correspondant à la limite de deux formations géologiques d'alluvions d'âges différentes.

La topographie abrupte a, historiquement, empêché le développement de l'urbanisation et de l'agriculture et permis la conservation d'un cordon boisé composé essentiellement de chênes (*Quercus*) et de châtaigniers (*Castanea*).

Toutefois ce corridor est aujourd'hui très largement fragmenté. Lorsque les pentes l'ont permis, ou que la pression urbaine était importante (ARTIX, LACQ) les terrains ont été construits.

Il est intéressant de préciser que ce corridor converge avec la forêt alluviale du Gave et un corridor secondaire (ruisseau de l'Agle), au niveau de la commune de LACQ, occasionnant ainsi un secteur particulier au fort potentiel écologique (structure de nœud) et favorable la diffusion des espèces migratrices.



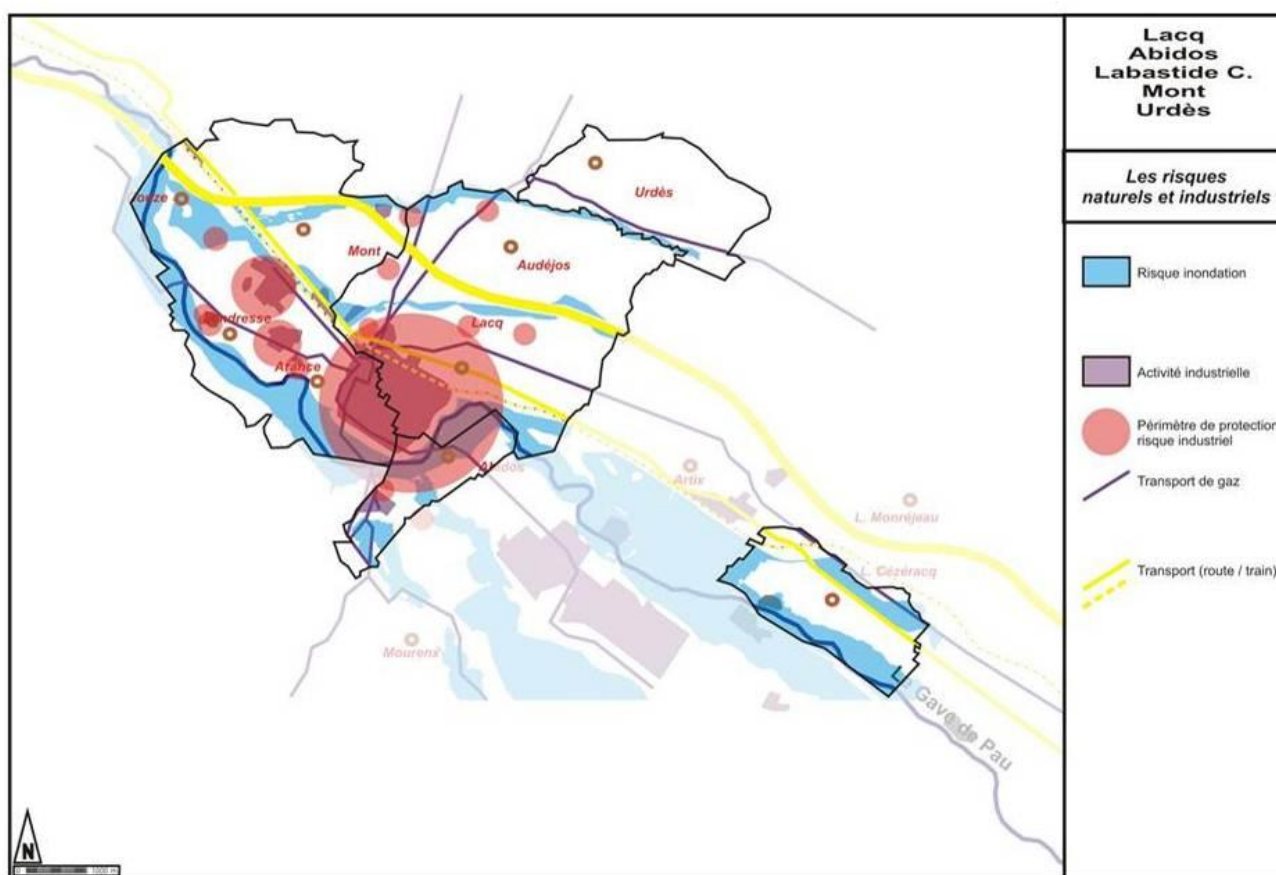
*Diagnostic environnemental*  
**Enjeux écologiques du territoire**

**Le corridor de  
la terrasse du  
Gave de Pau**

**Lacq, Mont, Gouze :**  
Un corridor  
structurant, mais  
très fragmenté



#### 4.1.5. RAPPEL SUR LES RISQUES

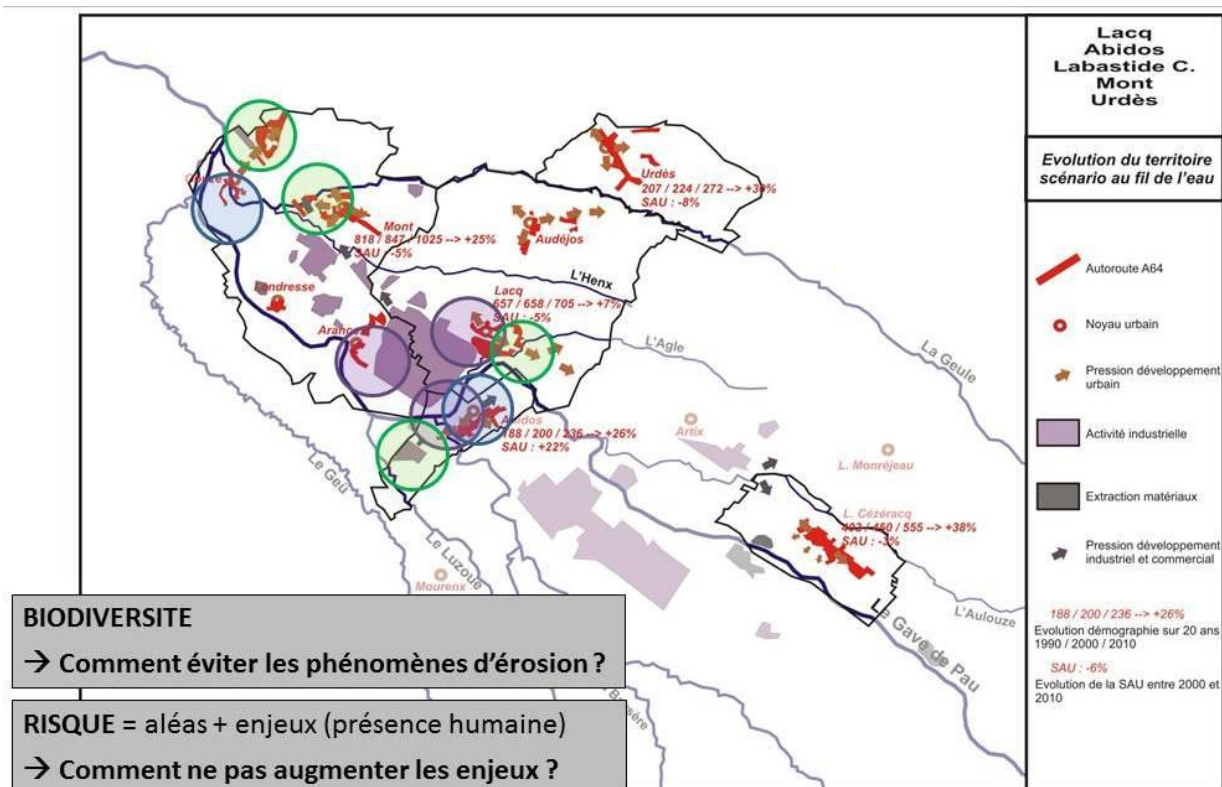


L'analyse de la cartographie des risques industriels et naturels (inondations) montre que ceux-ci se concentrent essentiellement en aval du territoire sur les communes de LACQ, ABIDOS et MONT, secteur présentant également la convergence de plusieurs enjeux écologiques, ainsi qu'un resserrement topographique important.

## 4.1.6. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

L'analyse des différents points précédemment réalisés nous amène à nous poser, en termes d'enjeux, les deux questions suivantes :

- d'un point de vue de la biodiversité, comment éviter les phénomènes d'érosion notamment sur les secteurs identifiés comme sensibles : la confluence de la Geule et du Gave (GOUZE et MONT), la confluence du complexe Baise et du Gave (ABIDOS), la convergence de l'Agle, du Gave et de sa Terrasse (LACQ) ?
- D'un point de vue des risques, comment ne pas augmenter les enjeux dans les secteurs d'aléas naturels ou industriels : risque inondation à GOUZE, risque industriel à ARANCE, LACQ et ABIDOS) ?



#### **4.1.7. LES ACCES A LA NATURE**

---

Si la taille de ces communes reste modeste, et la proximité des éléments naturels est évidente pour les habitants de ce territoire, il est toutefois intéressant de noter les efforts d'aménagements réalisés pour faciliter cet accès :

- LABASTIDE CEZERACQ a aménagé une partie de la ripisylve (équipements de loisirs, cheminements), facilitant ainsi une approche discrète du Gave et une exploration de la forêt. Cet aménagement donne également accès à un élément patrimonial : un ancien moulin.
- ABIDOS : à la limite ouest du village, à proximité du centre équestre, un plan d'eau a été aménagé (cheminements, tables de pic-nic) au cœur des boisements accompagnant la Baise, à proximité de la confluence avec le Gave.
- LENDRESSE a rendu accessible le bras secondaire et l'île du Gave par une série de cheminements. Une mise en valeur du patrimoine a également été réalisée à partir de plusieurs panneaux pédagogiques.
- Le sous bois situé entre MONT et l'autoroute offre une vaste zone de promenade forestière dans une ambiance très différente de ce que l'on observe dans les autres secteurs. Un aménagement sommaire permet les pic-nic en zone basse de ce bois.

## 4.2. LA COMMUNE DE MONT

### 4.2.1. LES MILIEUX RECONNUS D'INTERET ECOLOGIQUE

---

La commune de Mont offre une richesse écologique intéressante du fait de la présence du Site d'Intérêt Communautaire (Natura 2000) : « **Gave de Pau** » **FR7200781**. » Nous avons vu précédemment que l'intérêt majeur de ce site résidait dans la présence de forêts alluviales de type saligues. La rivière coule le long de la limite occidentale de la commune. Dans sa partie la plus amont, la ripisylve est en continuité directe avec les bois de chênes et châtaigniers que l'on rencontre sur les reliefs, rive gauche.

Dans la partie nord du territoire communal, La Geule, ainsi que plusieurs de ses affluents (dont l'Henx), sont accompagnées d'étroites ripisylves dont les caractéristiques sont assez proches des saligues (saules, aulnes et frênes dominent ces peuplements). Dans la partie nord-ouest de la commune, ces boisements sont en continuité directe avec les bois de chênes et châtaigniers que l'on rencontre sur les reliefs

D'un point de vue faunistique, si les investigations de terrain ne sont pas destinés, dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, à réaliser un inventaire exhaustif des espèces présentes sur le site, nous avons néanmoins essayé d'évaluer la probabilité de présence de certaines d'entre elles (en comparant les types d'habitats nécessaires à leur survie et l'état de conservation de ces habitats le long du cours d'eau).

La codification choisie est la suivantes :

- PRES → espèce PRESe
- PROB → présence PROBable
- POS → présence POSSible
- PP → présence Peu Probable

#### • POISSONS :

- |                      |                         |     |
|----------------------|-------------------------|-----|
| ○ Lamproie de Planer | <i>Lampetra planeri</i> | PP  |
| ○ Chabot             | <i>Cottus gobio</i>     | POS |

#### • INVERTEBRES :

- |                               |                                    |     |
|-------------------------------|------------------------------------|-----|
| ○ Cordulie à corps fin        | <i>Oxygastra curtisii</i>          | POS |
| ○ Gompe à cercoïdes fourchus  | <i>Gomphus graslinii</i>           | POS |
| ○ Moule perlière              | <i>Margaritifera margaritifera</i> | POS |
| ○ Ecrevisse à pattes blanches | <i>Austropotamobius pallipes</i>   | POS |

D'autres espèces d'intérêt communautaire, non recensées sur les documents liés à la zone Natura 2000, sont également potentiellement présentes du fait de la proximité et de la connectivité avec le secteur sur lequel l'étude d'impacts de la zone industrielle Eurolacq 2 a été réalisée :

#### • MAMMIFERES :

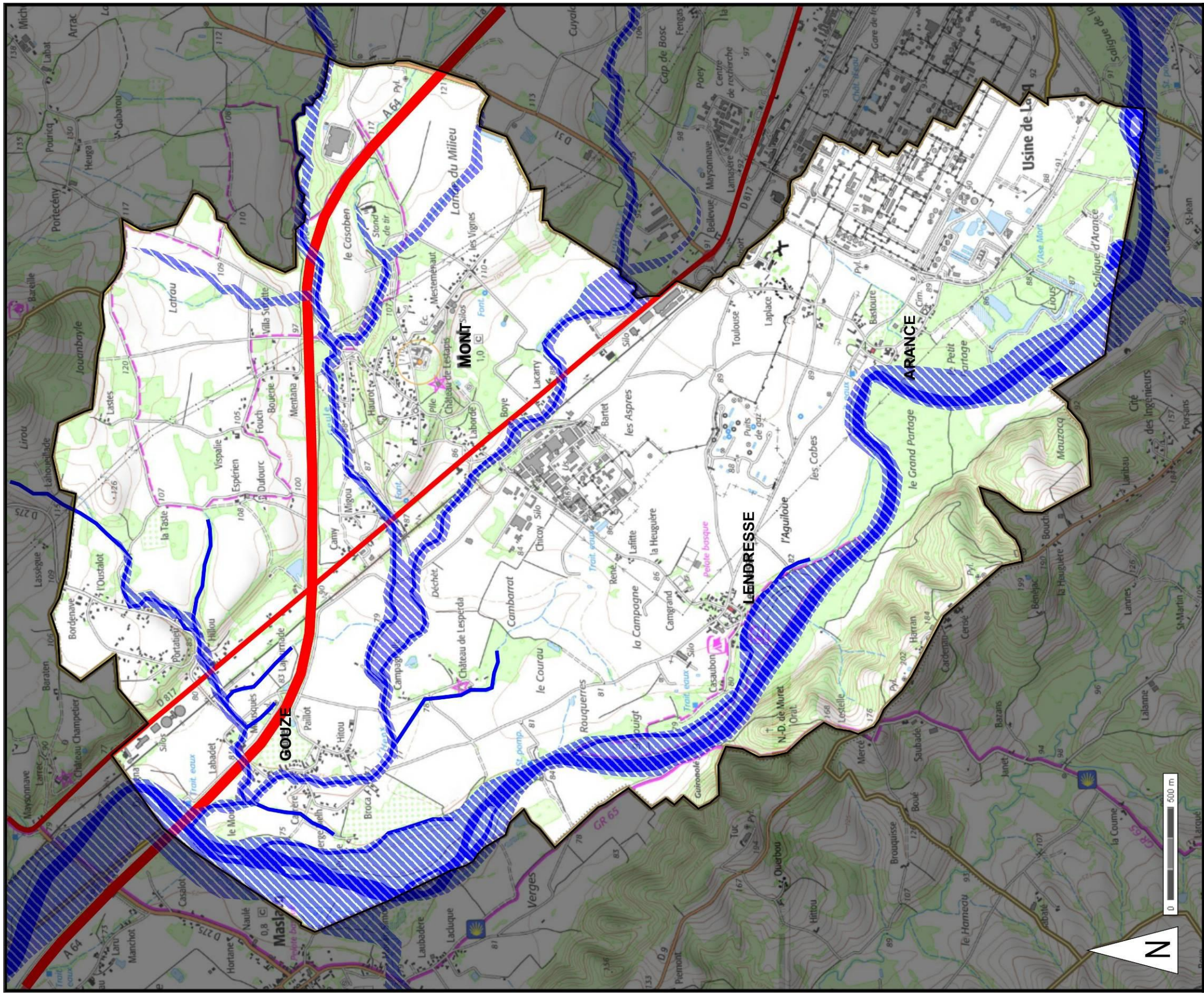
- |                  |                        |     |
|------------------|------------------------|-----|
| ○ Loutre         | <i>Lutra lutra</i>     | POS |
| ○ Vison d'Europe | <i>Mustela lutreol</i> | PP  |

- **AMPHIBIENS :**
  - Cistude *Emys orbicularis* POS
- **INSECTES :**
  - Lucane *Lucanus cervus* POS
  - Grand capricorne *Cerambyx cerdo* POS

**L'évaluation des ratios de surfaces (taux de couverture) entre le territoire communal et la zone Natura 2000 fait état d'un faible taux de recouvrement :**

- **Près de 1,5% de la surface totale de la zone Natura 2000 se trouve dans la commune de Mont ;**
- **Plus de 6% de la surface communale sont couverts par la zone Natura 2000.**





### Mont (64)

Milieux naturels  
reconnus d'intérêt  
écologique



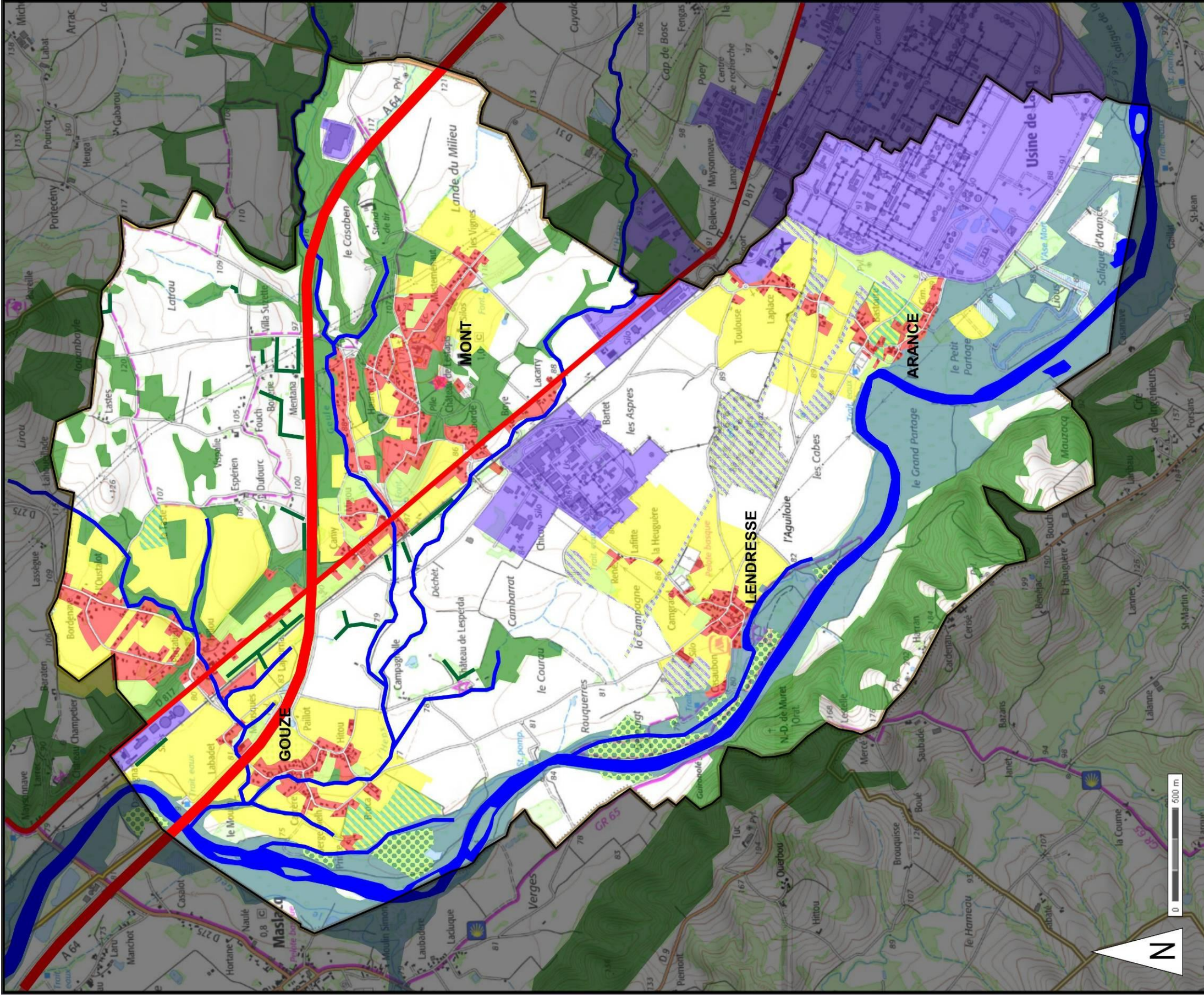
SIC FR 7200781  
«Gave de Pau»

## **4.2.2. LES AUTRES MILIEUX NATURELS DE LA COMMUNE**

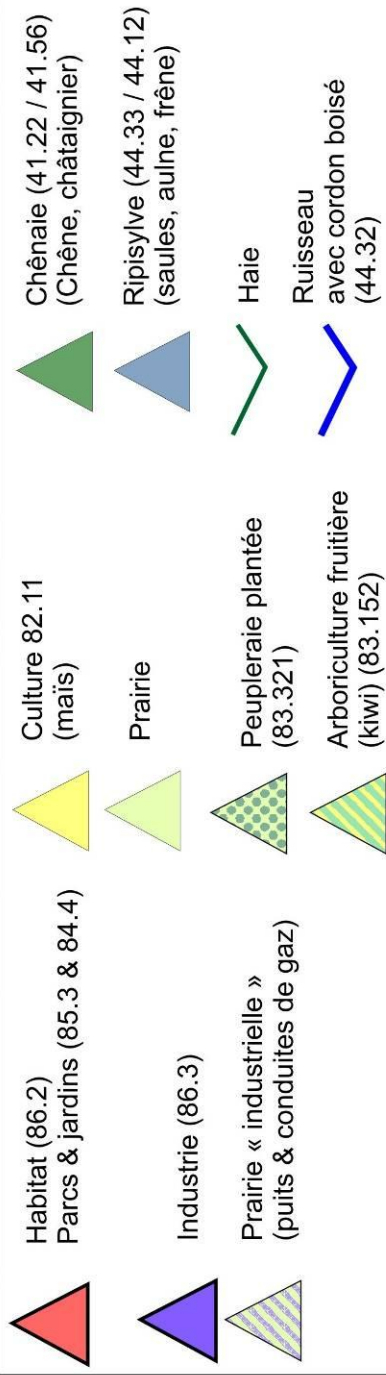
---

Le territoire communal se divise en trois secteurs aux caractéristiques différentes :

1. Au sud-ouest, en rive gauche du Gave, le relief est assez marqué. Les boisements (chênes et châtaigniers) dominent le paysage jusqu'au pied du relief, puis la ripisylve (frênes, peupliers, aulnes et saules) remplace ces formations. Ponctuellement, le saule prend une place dominante ; ce sont les saligues (Grand partage, Saligue d'ARANCE).
2. Entre le Gave de Pau et la route départementale 817, la plaine alluviale est quasi exclusivement occupée par la production de maïs et l'activité industrielle (unités industrielles et puits de gaz). Toutefois, quelques éléments rompent avec cette homogénéité :
  - a. La ripisylve le long du Gave reste présente, bien qu'elle perde de son importance par rapport aux zones plus en aval, et que sa continuité soit moins évidente du fait de la plantation de peupleraies (LENDRESSE, GOUZE)
  - b. Plusieurs bras secondaires du Gave augmentent la richesse écologique en habitats créant plusieurs petits écosystèmes (LENDRESSE, GOUZE)
  - c. Un massif boisé (château de Lesperda) constitue un habitat étonnant dans cette plaine
  - d. Au nord, la confluence du Gave avec la Geule, l'Henx et plusieurs autres ruisseaux crée un espace riche en petites zones humides connectées les unes aux autres. Bien que les cordons boisés accompagnant ces rivières aient été mis à mal par l'intensification des pratiques agricoles, ces éléments constituent une intéressante richesse écologique.
3. A l'ouest de la route départementale 817, La topographie change. La terrasse du Gave de Pau, avec ses peuplements de chênes et de châtaigniers, constitue un corridor écologique intéressant et étroitement lié aux ripisylves de la Geule et de ses affluents (GOUZE « haut » et MONT). Même si elle reste fragile, une mosaïque paysagère constituée de bosquets boisés (chênes et châtaigniers), de prairies et de quelques haies augmentent encore la diversité d'habitats dans cette partie de la commune.



## Mont (64)

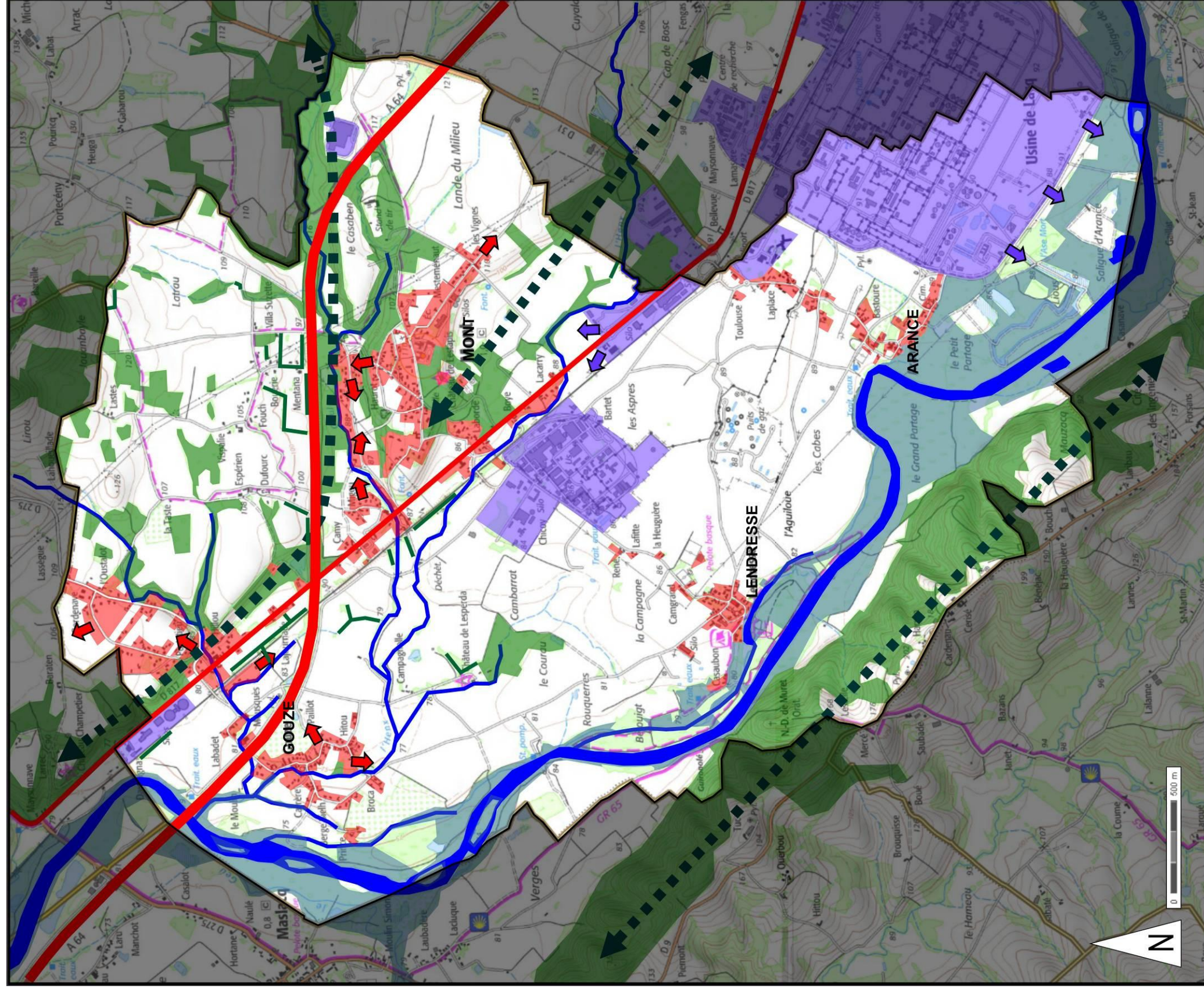


### **4.2.3. LES DYNAMIQUES EN PLACE : EVOLUTION DU MILIEU NATUREL**

---

Les dynamiques observables sur Mont sont variables selon les secteurs :

- Sur ARANCE, l'activité industrielle impacte fortement sur les équilibres écologiques (rejets atmosphériques et gazeux) autour du Gave (saligue d'Arance). Mais cette activité a eu l'avantage de ralentir considérablement le développement urbain du hameau, empêchant ainsi toute désorganisation de la ripisylve qui garde un aspect naturel.
- Sur LENDRESSE, le développement urbain s'est fait de manière compacte. La mise en valeur des berges du Gave constitue une démarche intéressante car elle permet aux habitants d'accéder à ce milieu naturel exceptionnel. Toutefois, le développement de la populiculture conduit à un recul progressif des boisements naturels.
- Sur GOUZE « bas » (ouest de la RD 817), le développement du hameau, combiné à l'intensification des pratiques agricoles conduit à la disparition des corridors fluviaux dont il ne reste que les lit mineurs ponctuellement bordés d'un étroit cordon boisé. De plus la proximité des infrastructures de transport (autoroute, RD 817 et chemin de fer) fragmentent le paysage mettant à mal les différentes continuités écologiques pourtant nombreuses à cet endroit.
- Sur GOUZE « haut » (est de la RD817), le récent développement urbain fait reculer l'activité agricole et contribue à la fragmentation du corridor boisé de la terrasse du Gave. La connectivité entre les grands corridors du sud et de l'est de la commune (terrasse du Gave et Geule), le Gave de Pau et les habitats en mosaïques plus au nord (Aragon, Arthèz de Béarn) est en train de disparaître.
- Sur MONT, le développement urbain s'est essentiellement fait dans le vallon de la Geule, faisant ainsi reculer la ripisylve et contraignant ainsi ce corridor écologique. Seule la présence de l'autoroute A64 a permis de conserver les peuplements en rive droite. Le long de chemin de las bignes, l'extension urbaine se fait au détriment de l'activité agricole.



### Mont (64)

*Schéma simplifié  
du fonctionnement  
écologique*

- Principaux corridors forestiers
- Principaux corridors hydro.
- Corridors hydro. secondaires
- Haies

Réservoir de biodiversité (boisements)

- Pression du développement urbain et industriel sur les espaces naturels et agricoles
- Pression du développement urbain et industriel sur les espaces naturels et agricoles
- Barrière écologique (route & autoroute)

---

# CONCLUSION

---

Ce document constitue un premier rendu aux communes dans le cadre de l'élaboration des PLU de Abidos, Lacq, Labastide Cézeracq, Mont et Urdes.

Il présente les principaux éléments de connaissance et d'enjeux pour les différentes thématiques qui touchent au fonctionnement de la commune dans son territoire.

Il sera enrichi par l'équipe prestataire en fonction des nouveaux éléments qui seraient portés à notre connaissance, de nouvelles analyses, et éventuellement d'évolutions du cadre réglementaire.

Il s'inscrit dans une réflexion de long terme débutée en juillet 2013 et qui doit se poursuivre en 2014 avec la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis des pièces écrites et graphiques du règlement.

Le projet territorial qui sera exprimé dans le PADD devra tenir compte des éléments présentés dans ce diagnostic, du cadre réglementaire en vigueur et des objectifs politiques portés par les élus de la commune.